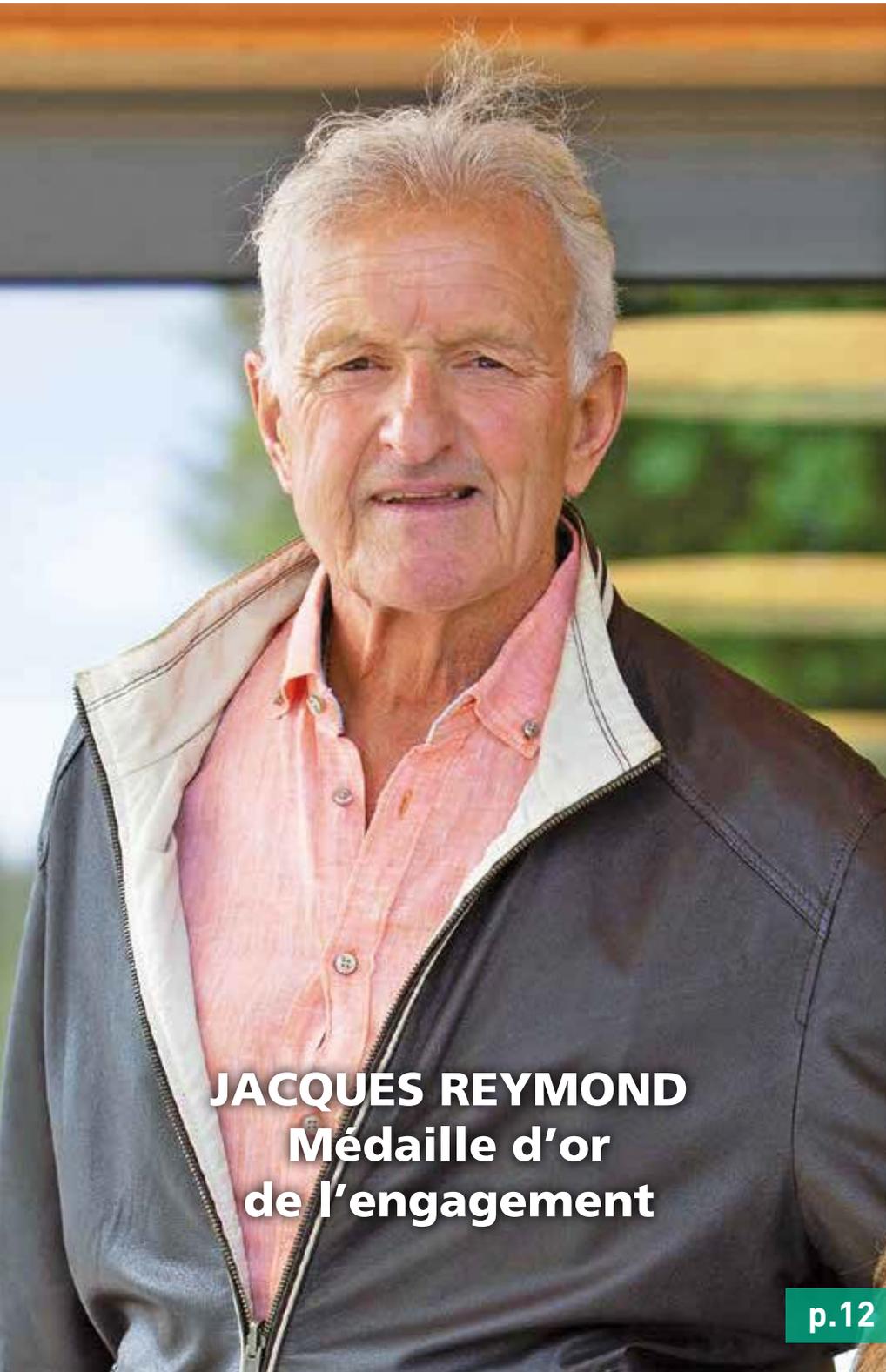




COMMune INFO



JACQUES REYMOND
Médaille d'or
de l'engagement

p.12



p.04

EN-TÊTE

Jardinage collectif

Doté par la commune de Blonay d'un vaste terrain de 500 m² sur le site de La Bosse, le groupe « Racines collectives » y a implanté depuis début mai un jardin en permaculture.



p.11

INFOS

Traversée en bonne voie

Le chantier de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, qui devrait permettre la tranquillisation de cet axe routier important, pourrait commencer dès la fin de cet été, selon le Municipal Thierry George (photo).



p.14

PORTRAITS

Renfort pour Rivelac

Corinne Margalhan-Ferrat est la nouvelle coordinatrice du projet d'agglomération Rivelac mêlant urbanisme, mobilité et environnement dans une zone regroupant 19 communes.

NOUVEAUTÉS

VITALYS
INSTITUT DE BEAUTÉ

Découvrez nos trois nouveaux soins



ÉPILATION LASER

ONGLERIE



CRYOTHÉRAPIE

Institut de beauté Vitalys
Route de Tercier 14 – 1807 Blonay
021 943 40 70
www.institut-vitalys.com



Lunetterie de Blonay

Turrian Optique Sàrl
Examen de la vue - Lunettes - Verres de contact

Rue de Village 10 - 1807 Blonay - Tél. 021 943 26 15
www.lunetterie-de-blonay.ch



Lunetterie de Blonay
Tél. 021 943 26 15

BON

Pour un examen de la vue gratuit
Valable jusqu'au 15.08.20

 HONDA

La toute nouvelle
JAZZ
e:HEV

L'hybride
fait sensation



Y&E Chevalley Automobiles

La Terrasse de Rio Gredon, Route Industrielle 21, 1806 St-Légier,
tél. : 021 943 10 17, www.chevalley-autos.ch

Honda e:TECHNOLOGY



23

29

27



Les bons côtés de la crise

La crise sanitaire que nous venons de traverser, et dont nous subissons toujours les effets, a montré deux choses : a) que les citoyens et citoyennes attendent beaucoup de leurs services communaux, comme le démontrent l'impatience, voire même l'intolérance, de certains devant et dans les deux déchetteries qui sont pourtant demeurées accessibles en permanence, contrairement à celles d'autres communes proches ; b) que la population de nos deux villages possède un énorme potentiel que la crise a révélé. Le bénévolat spontané de la Jeunesse de Blonay-St-Légier, et, parmi d'autres, l'engagement volontaire des Services des bâtiments et des forêts de St-Légier-La Chiésaz, pour assurer la livraison des courses aux plus de 65 ans, la collaboration efficace qui s'est instaurée entre tous

les acteurs du secteur pour offrir le meilleur accueil possible aux enfants durant cette période troublée, l'imagination des animateurs de la Maison Picson qui ont mis en place, pour remplacer les cours traditionnels, une plateforme informatique faisant appel à la créativité de ses jeunes utilisateurs ou qui ont conçu un camp d'été ... à la journée afin de respecter les prescriptions en vigueur. Dans nos deux communes, les exemples d'entraide, de solidarité, d'empathie n'ont pas manqué et c'est plutôt rassurant à un moment où les deux communes envisagent de se rapprocher encore plus.


Dominique Martin
Syndic de Blonay


Alain Bovay
Syndic de St-Légier-La Chiésaz

SOMMAIRE

04 | EN-TÊTE

Accueil des enfants : épreuve réussie

07 | INFOS

Séance d'information pour « Praz Grisoud »

09 | INFOS

Notes positives pour les comptes 2019

12 | PORTRAITS

Trois personnalités trop tôt disparues

15 | TRAIT D'UNION

Projet de fusion : dernière ligne droite

23 | COMMERCE

Chevalley Automobiles fête ses 60 ans !

24 | AGENDA

Un calendrier complètement bouleversé

26 | LOISIRS

Maison Picson : un camp à la journée

27 | ACTUEL

Nouveaux chefs dans les restaurants

30 | RÉTRO

Insolite : l'histoire des de Blonay en Valais

COVID-19 : précieux bénévolat



« Je ne sais pas comment nous aurions fait sans eux et je tiens à les remercier chaleureusement », dit d'emblée Anthony Grand, du Service des bâtiments de St-Légier-La Chiésaz, chargé par les communes de coordonner les livraisons aux personnes de

65 ans et plus qui étaient provisoirement dans l'incapacité de faire leurs achats eux-mêmes. En place dès fin mars, ce service s'est achevé le 19 juin dernier, conformément à ce qui était prévu. D'une trentaine au début, le nombre de bénévoles - collaborateurs des administrations communales et de la Maison Picson en disponibilité, membres de la Jeunesse ou tout simplement habitants des deux villages -, n'était plus que d'une dizaine vers la fin, suivant en cela la courbe des livraisons quotidiennes (de 30 chaque jour en mars-avril à une petite demi-douzaine en mai-juin, trois jours par semaine).

 COMMune info

IMPRESSUM

Editeurs // Communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz en collaboration avec le GCAB et le GCAS.

Rédaction // DT Consult / 021 943 54 65. **Ont collaboré à ce numéro** // Gianni Ghiringhelli, Laurent de Senarclens, Luca Carmagnola, Marie-Claire Jordan, Maxime Fontannaz, Pierre-Alain Rattaz, Pierrick Ramasco, Stéphane Fellay

Conception graphique et mise en page // NectarDesign, www.nectardesign.ch. **Impression** // Imprimerie Mury, Blonay, www.mury.ch.

Photo de couverture // Laurent de Senarclens

Tirage // 5'700 ex.

Publicité // pub@comm-une-info.ch

PERMACULTURE - Dès le premier week-end de mai, le groupe « Racines Collectives » a pris possession du terrain de 500 m² mis à sa disposition par la Commune de Blonay pour y créer un jardin en permaculture.

Racines collectives s'implante à La Bosse



Quelques membres de Racines collectives en action

Après le fauchage de la surface (sans recours au moteur), puis la préparation des plates-bandes, les membres du collectif ont commencé leurs plantations dans le respect absolu de la nature (salades, légumes divers, tubercules, cucurbitacées, fraises et même des plantes médicinales), assurant l'entretien régulier du terrain et son arrosage chaque matin. L'étape suivante, est fixée à l'automne avec la mise en culture de baies diverses (framboises, mûres, groseilles). Quelques arbres et une petite « gouille », destinée à l'alimentation en eau du jardin, pourraient encore s'insérer dans le paysage. « Racines Collectives »,

qui fonctionne de manière horizontale, chacun assumant une tâche dans un des différents secteurs (culture, plantes médicinales, communication, contact avec les autorités) sans hiérarchie véritable, réfléchit à distribuer le produit de ses récoltes de la manière la plus équitable, large, altruiste et généreuse possible (dégustations sur place, partage avec les passants et les membres, repas préparés ensemble, ateliers de conserves, etc.).

COMM'une info
 Laurent de Senarclens



Mathieu Balsiger

Mathieu Balsiger : un label à succès

« Nous avons développé un produit régional pour les gens de la région », dit simplement Mathieu Balsiger, pour expliquer le succès de son label que Proviande, l'interprofession suisse de la filière viande, a décidé de mettre en avant dans sa campagne de promotion 2020. « Aujourd'hui », et même si notre troupeau compte 270 vaches, de race limousine exclusivement, nous avons un peu de peine à répondre à la demande. D'abord, le service de vente directe et de livraison que nous avons mis en place dès le début du confinement nous a fait une sacrée pub auprès de la clientèle de la Riviera (restaurateurs, privés) et, d'autre part, les consommateurs sont sensibles aux efforts que nous consentons pour produire une viande de qualité, dans des conditions strictes et respectueuses de l'animal (engraissement à l'herbe exclusivement, 160 à 180 jours de pâture en plein air, abattage à proximité de l'exploitation) ».

COMM'une info LdS

www.limousin-st-legier.ch

ENFANTS - La crise sanitaire qui a sévi depuis la mi-mars a permis de mettre en place une collaboration efficace entre les différentes institutions qui oeuvrent dans les domaines préscolaire, scolaire et parascolaire.

Pandémie : une collaboration efficace

Dès le début de la pandémie, des séances de coordination ont été instaurées. Celles-ci ont permis, au fil des semaines et de l'évolution des directives et ordonnances diverses, de maintenir et de graduer l'accueil des enfants, à tous les niveaux. Les municipalités tiennent donc à adresser leurs plus vifs remerciements aux institutions et personnes qui, par les efforts et le travail fournis, ainsi que par leur flexibilité, ont permis de passer cette étape délicate de la meilleure façon possible, à savoir :

- la Direction des écoles, le Conseil de direction, le personnel administratif et les enseignantes et enseignants

- la Direction de la Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants, le personnel administratif, les directrices-teur des structures ainsi que le personnel
- l'Association des Parents d'Élèves (APE)
- les entreprises de transports scolaires (VMCV et Estoppey)
- l'ASR et les répondants de proximité
- les services de nettoyages et d'entretien des bâtiments de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz
- le personnel administratif des deux communes

COMM'une info LdS



Christoph Gerber

Fondée à Blonay en 1966 par Mathilde et Jean Wegmüller, l'Ecole Chantemerle propose des programmes, du primaire à la maturité durant l'année scolaire, et des camps éducatifs en été pour des élèves de 5 à 18 ans.

Ecole Chantemerle

Une alternative complémentaire à l'école publique

Reconnue internationalement pour la qualité de son enseignement et son internat familial et personnalisé, Chantemerle répond aujourd'hui à une forte demande locale avec près de la moitié de ses élèves originaires de la région. Dans un cadre bienveillant et sain en pleine nature, l'école propose une pédagogie positive qui privilégie l'autonomie et valorise les efforts dans un esprit de réussite pour tous.

L'externat de Chantemerle répond aux besoins des familles avec une prise en charge complète et flexible de l'enfant de 7h30 à 18h30, des devoirs accompagnés faits sur place afin que l'élève puisse profiter du temps en soirée avec sa famille. Pour ceux qui le souhaitent, une navette de transport est à disposition entre Vevey, Blonay et Montreux.

Jouant la carte de la complémentarité avec l'enseignement public, Chantemerle prépare ses élèves aux examens officiels (Certificat de

fin d'études secondaires ; ECR ; entrée au gymnase, Maturité fédérale). Dès les premières années du primaire, l'apprentissage intensif de l'anglais et l'allemand se fait « en immersion » au travers d'ateliers pratiques et ludiques pour vivre la langue au quotidien.

L'Ecole Chantemerle donne beaucoup d'importance au développement personnel, ainsi qu'aux compétences pratiques et humaines de tous ses élèves. Les sports, les arts et la nature ont une place privilégiée dans la grille horaire. Des options spécifiques « sports-études » et « arts-études » sont également proposées aux jeunes talents déterminés à concilier des études de qualité avec leur passion sportive ou artistique.

Renseignements, visite de l'école, rencontre avec nos professeurs :
Yann Wegmüller / 079 393 8767.



www.chantemerle.ch



SolutionHabitat
Le tandem immobilier

GESTION IMMOBILIÈRE - RELOCATION
COURTAGE - SERVICES SUR MESURE

www.solutionhabitat.ch - T. 021 943 22 13



MASSAGES
Diplômée • Agréés ASCA

Massages • Massages aux pierres chaudes et fraîches
Réflexologie • Fleurs de Bach • Drainage lymphatique
Reboutage • Biorésonance

Tanya Iathion • 1806 SHégier
Tél. 021 943 28 07 Natel 079 384 03 91



Karlen
Maçonnerie | Génie civil SA

1807 Blonay
021 943 14 42
www.karlen-blonay.ch



Robert Uldry sarl
Sanitaire - Chauffage
Service dépannage
Tercier 29 - 1807 BLONAY

021 943 26 66 robertuldry.ch



électricité - telecom

Electricité - Eclairagisme
Téléphone - Réseau informatique
Installation photovoltaïque
Solutions d'économie d'énergie

1806 St Légier - 021 943 72 00 - info@arelec.ch



Assurance et prévoyance

AXA
Agence principale Willy Amstutz
Route du Village 13, 1807 Blonay
Téléphone 021 943 34 43, willy.amstutz@axa.ch
AXA.ch/blonay



DU CRAUX
OLIVIER

CIDRERIE

JUS DE POMMES
VINAIGRE DE POMME
VIN CUIT POIRE

DÉNEIGEMENT

BOIS DE FEU
LOCATION DE VILLAS

RTE DE FENIL 27B • 1806 ST-LÉGIER • 079 310 77 87

**PRÊTES
POUR TOUTE
AVENTURE.**



NOUVELLE GAMME JEEP.

Jeep est une marque déposée de FCA US LLC.

Jeep
THERE'S ONLY ONE

Y&E Chevalley Automobiles

Votre nouvel agent pour la Riviera Route Industrielle 21 | 1806 St-Légier | www.chevalley-autos.ch

ENVIRONNEMENT - Le Service intercommunal des eaux des Pléiades lance un appel à la population des deux communes pour la rendre attentive à la nécessité de protéger les sources d’approvisionnement de cet « or bleu ». Un fascicule a été publié à cet effet qui rappelle la bonne attitude à adopter pour ne pas altérer la qualité de l’eau. En voici un résumé.

L'eau, un bien commun

Il est utile de rappeler que la commune de St-Légier-La Chiésaz est quasiment autonome (à hauteur de 99%) pour l’approvisionnement en eau de ses habitants, alors que celle de Blonay l’est à peine moins (94%). Comme cette eau, d’excellente qualité selon les derniers prélèvements, provient pour l’essentiel des sources sises dans le massif des Pléiades, il est primordial que chacun respecte un certain nombre de règles élémentaires.

Trois zones de protection

Le territoire autour d'une source ou d'un puits est subdivisé en trois zones "S" destinées à assurer une protection contre les risques de pollution : S1 (à proximité immédiate d'un captage), S2 (zones de protection rapprochée) et S3 (zones de protection éloignée).

Si vous êtes automobiliste, promeneur ou cycliste

- Evitez de parquer votre véhicule dans ces zones
- Roulez très prudemment pour ne pas provoquer d'accident qui pourrait déverser le contenu de votre réservoir dans le terrain
- Ne laissez pas de déchets dans la nature
- Ne déversez aucun liquide dans le terrain

Si vous êtes transporteur de matières polluantes

Les livraisons de mazout restent problématiques. Il y a encore beaucoup trop de pollutions au mazout, malgré tous les systèmes de sécurité existants.

Si vous êtes propriétaire

Les mesures à respecter varient selon les zones :

Zone S2

- Interdiction de construire
- Interdiction de puriner et d'utiliser certains produits de traitement
- Obligation d'effectuer des tests d'étanchéité de toutes les canalisations d'eaux usées (chaque 5 ans)

Zone S3

- Utilisation libre du terrain, mais avec des mesures restrictives, comme la limitation de profondeur en cas d'excavations
- Tout projet de travaux doit être soumis à la direction générale de l'environnement qui est seule habilitée à délivrer une autorisation
- Pour les détenteurs de chauffages au mazout, il est impératif de faire contrôler régulièrement sa citerne par des professionnels. Trop d'installations sont "bricolées" et les entretiens effectués ne respectent pas toujours les règles.
- Tests d'étanchéité des canalisations d'eaux usées à faire tous les 5 ans

 COMMune info

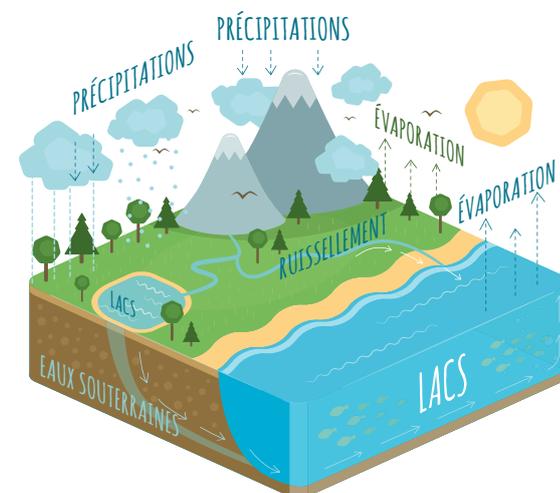
URBANISME - Comme elle l’avait déjà fait pour le projet de requalification du tissu bâti au centre de Blonay (« Sur le Crêt »), la municipalité invite les citoyennes et citoyens, le jeudi 2 juillet 2020, à venir s’informer et échanger sur le futur aménagement du secteur « Praz Grisoud ».

Aménagement du secteur Praz Grisoud Séance d'information le 2 juillet prochain

Situé au sud-ouest du village, entre la route de Vevey et la route de Brent, le secteur « Praz Grisoud » est promis à un réaménagement prochain. D’où l’importance, pour la municipalité d’engager préalablement le dialogue avec les habitants, lors d’une soirée d’information qui aura lieu le jeudi 2 juillet 2020, à 19h, à la salle de gymnastique du complexe scolaire de Bahyse.

A cette occasion, l’équipe en charge du projet présentera les réflexions qu’elle a menées sur ce secteur et les choix qui ont conduit au projet urbanistique, architectural et paysager qu’elle exposera pour en discuter. Elle écoutera les suggestions des habitants dans le but de tirer parti au maximum de leur connaissance du lieu.

Afin d’organiser cette séance dans le respect des recommandations de l’OFSP, les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s’inscrire avant le 30 juin auprès du Service de l’urbanisme et des travaux de la Commune de Blonay (021 926 82 20 ou urbanisme@blonay.ch).



 COMMune info

PILATES BLONAY
meets the Franklin-Method®



3 heures
60.-/p.p.

La méthode Franklin est une pédagogie du mouvement qui lie notre esprit à notre corps. Aimeriez-vous en savoir plus ? Inscrivez-vous à nos ateliers :



26 juin 2020 16-19h: Epaules et nuque dans la détente
25 sept. 2020 16-19h: La mobilité du dos
27 nov. 2020 16-19h: Une respiration libre

Claudia Betti - 078 645 21 81
Gym Equilibre - Route du village 7 - 1807 Blonay
pilates.blonay@gmail.com - www.pilates-blonay.ch

Art-Thérapie

Atelier Vivance

Art-Thérapie - Expression & Créativité - Développement personnel
Séances en individuel ou en petit groupe

Patricia Juvet Jarenbäck

Art-thérapeute diplômée agréée ASCA - Route de Tercier 10 - 1807 Blonay
079 566 22 14 - patricia.juvet@gmail.com

www.atelier-vivance.ch

Holiday Camps
haut+lac
29.06 - 31.07
A NEW EXPERIENCE EVERY DAY!
SUMMER CAMPS
haut-lac.ch/camps

Pour nous... Le client est roi !
MONNARD SA
Plâtrerie - Peinture
1809 FENIL-SUR-CORSIER
Tél. 021 922 73 03-76 - Fax 021 922 73 06
www.monnard-sa.ch
Membre Fédérale



Richard & Fils SA
ECHAFAUDAGES



Notre équipe se tient à disposition
pour répondre à votre demande concernant :

- Échafaudages
- Toits provisoires
- Monte-charges
- Monte-personnes
- Étayages lourds
- Événementiel
- Travaux spéciaux

021 921 28 13

info@richard-fils.ch
www.richard-fils.ch
1806 St-Légier-La Chiésaz

Vincent Richard
Directeur

Jean-Philippe Stettler
Directeur technique

Karine Roth
Secrétaire

COMPTES 2019 - Alors qu'elle tablait sur une perte de CHF 700'000.-, la municipalité de St-Légier-La Chiésaz boucle ses comptes 2019 avec un léger excédent de charges de CHF 200'000.- (0,57% des charges totales). Quant à la marge d'autofinancement, elle est au-dessus des prévisions (CHF 4'000'000.- contre CHF 2'700'000.- au budget).

Finances St-Légier-La Chiésaz mieux que prévu !

Si les recettes fiscales ont augmenté pour atteindre CHF 26'000'000.-, soit une progression de CHF 900'000.-, la participation à la péréquation cantonale et à la facture sociale a crû, elle, de CHF 1'900'000.- par rapport au budget ! Force est de constater que le système « péréquatif » du canton pénalise fortement des communes comme St-Légier-La Chiésaz. Ainsi, pour 2019, celle-ci a subi une ponction supplémentaire et inattendue de CHF 1'000'000.- pour la facture sociale (charge totale CHF 7'500'000) et de CHF 800'000.- pour les dépenses thématiques communales (charge totale CHF 4'700'000.-).

Tant le canton que les associations de communes estiment que ce système de péréquation est devenu obsolète et injuste, sans que celui-ci n'évolue pour autant. La municipalité dénonce donc cette situation qui devient

insupportable ! D'autant plus qu'il existe souvent une distorsion importante entre le statut de certaines communes, dites « pauvres » selon le système péréquatif, et la bonne notation financière dont celles-ci jouissent auprès des banques !

En 2019, les investissements nets réalisés se montent à CHF 5'700'000.-, répartis ainsi : CHF 4'900'000.- pour le patrimoine communal (remplacement du téléski de la Châ, aménagement d'une centrale photovoltaïque sur le bâtiment forestier de la Praz, construction d'un local de rangement et de toilettes publiques à Clos Béguin, entretien lourd des bâtiments communaux). Enfin, CHF 800'000.- ont été investis pour l'eau potable, les eaux claires et usées.

✍ COMM'une info
📷 Laurent de Senarclens



COMPTES 2019 - Pour Blonay, l'année 2019 se termine sur une note plus positive que ne le laissait entrevoir le budget. En effet, la perte de l'exercice 2019 n'est « que de CHF 752'000.-, en lieu et place des CHF 1'790'000.- attendus.

Blonay : note positive

Cette amélioration s'explique ainsi :

- Par la hausse des recettes fiscales après 3 ans durant lesquels la stagnation, voire la baisse des rentrées, a pesé lourdement sur les comptes communaux. En 2019, elles ont dépassé de plus de CHF 1'600'000.- le montant inscrit au budget. Malheureusement, le système péréquatif vaudois a frappé durement les finances communales en engloutissant la plus grande partie de cette manne, la facture liée à la péréquation s'étant alourdie de près de CHF 1'400'000.-
- La bonne maîtrise des charges que la commune contrôle directement
- Le budget du REBSL et celui des écoles ont à nouveau été favorables à la commune en raison d'une plus grande proportion d'enfants domiciliés à St-Légier-La Chiésaz

A signaler encore que l'endettement n'a pas subi de modifications significatives au cours de l'exercice.

✍ COMM'une info 📷 LdS



GARDERIE / JARDIN D'ENFANTS

Lundi au vendredi - 07h30 à 12h30

Enfants de 2 1/2 à 5 ans

Route des 2 Villages 58 à St-Légier
Tél. 079 238 93 06

 garderie-st-legier.com

 [garderietoutencouleur](https://www.facebook.com/garderietoutencouleur)

Ouvert aux enfants de toutes les communes




Atelierdumeuble.ch





**Rembourrage et couverture de sièges
Rideaux - Stores intérieurs**

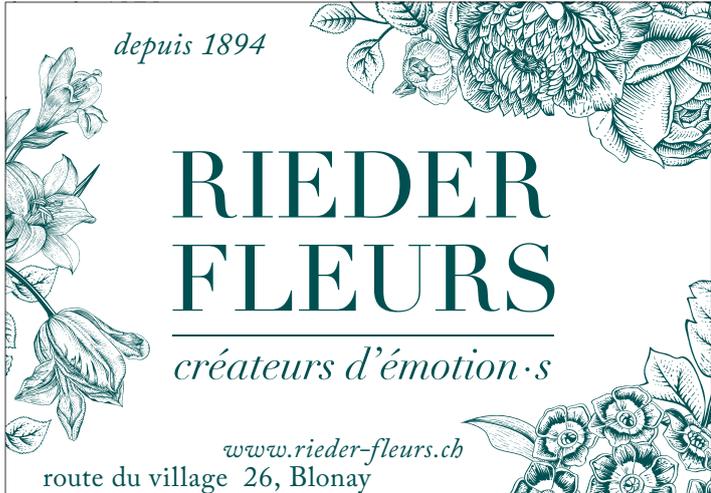
Av. Général Guisan 41 - 1800 Vevey
T+F: 021 921 71 82 - M: 079 622 00 59

depuis 1894

**RIEDER
FLEURS**

créateurs d'émotion·s

www.rieder-fleurs.ch
route du village 26, Blonay



OMNIA
IMMOBILIER

**VOTRE
PARTENAIRE IMMOBILIER
À ST-LÉGIER**

Courtage | Gérance | PPE | Promotion | Estimations
Lausanne | Rolle | Neuchâtel | St-Légier
www.omnia.ch | riviera@omnia.ch | +41 21 943 54 54

Plonger dans l'eau
en toute confiance

du bébé à l'adulte

**AQUA
delfinée**
St-Légier • Vevey • Lausanne



Éveil et accoutumance à l'eau
Natation enfants et adultes

Aquaphobie
Aquabike

Soin aqua-énergétique
Soirées aqua-sonores

www.aquadelfinee.ch • aqua@delfinee.com

**Bruno
CANTIN**

**Formation
Internet
Assistance Informatique**



HELPDESK

Chemin du Lacuez 35B
1807 BLONAY
+ 41 79 952 20 20 / +41 21 943 49 43
infos@brunocantin.ch

www.brunocantin.ch

Nouveau!

Service multi-benne de 4 à 14 m³

Chabloz Transports SA

1822 Chernex & 1807 Blonay
Tél. 079 301 03 14 • Fax 021 943 35 86
E-mail: gerald.chabloz@bluewin.ch



PLÂTRERIE - PEINTURE

**MAURO
DESENTI**
Maîtrise fédérale

PLÂTRERIE
PEINTURE

FAÇADES
STAFFS
PAPIERS PEINTS

DÉCORATION
EN TOUS GENRES

FAUX PLAFONDS

Case postale 188
1807 Blonay
021 922 49 92
079 417 41 59
pesenti.m@bluewin.ch

TRAVAUX - Pour autant que le préavis ait reçu l'aval du Conseil communal - il siégeait hier soir 25 juin -, les travaux visant à la tranquillisation de la route des Deux-Villages, à St-Légier-La Chiésaz, pourraient démarrer à la fin de l'été, ou cet automne au plus tard.

St-Légier- La Chiésaz: la traversée du village en bonne voie



Thierry George

Tout juste sorti d'une séance avec la commission ad hoc et celle des finances, le Municipal Thierry George était plutôt rassuré. A la principale question posée par les commissaires – « Pourquoi pas une limitation généralisée à 30 km/h sur cette artère très passante ?- », la municipalité a en effet pu répondre qu'elle n'était pour rien dans ce choix, la législation vaudoise en la matière stipulant qu'une route cantonale, fut-elle une traversée de village, ne pouvait être l'objet d'une limitation de vitesse inférieure à 50 km/h. » En fait, les mesures pour lesquelles nous avons opté (diversité des matières et des couleurs), devraient permettre de limiter naturellement la vitesse moyenne à 40 km/h sur ce tronçon. Et, pour ce qui est d'une limitation à 30 km/h la nuit, l'idée n'est pas abandonnée, mais nous attendons que ce secteur soit entièrement réaménagé avant de conduire une étude approfondie sur le problème du bruit ».

Côté finances, le conseil communal devait approuver hier soir à la fois le plan directeur pour l'ensemble des travaux projetés sur la route des

Deux-Villages, tel qu'il a été soumis à l'enquête publique (une opposition, retirée), et le préavis sur la première étape du chantier couvrant le secteur allant, grosso modo, du Café de la Place à la poste. « Sur les CHF 2,828 millions inscrits au budget, il faut savoir que CHF 700'000.-, relatifs à la nécessaire mise aux normes des conduites d'eaux, claires et usées, ont déjà été mis en compte dans un fonds de réserve. D'autre part, souligne Thierry George, nous attendons une subvention cantonale de quelque CHF 145'000.-, au titre de soutien aux routes cantonales et un million de francs devrait nous être versé par le biais de la péréquation intercommunale. Ce qui réduit évidemment passablement le coût de l'opération pour la commune ».

Concernant le déroulement des travaux, sous réserve, bien sûr, de l'approbation du conseil communal, il faudra attendre fin juillet pour recevoir l'autorisation officielle du canton. A partir de là, l'entreprise de génie civil choisie devra établir un nouveau calendrier, suite au retard engendré par l'épidémie de COVID 19. « Afin de déterminer

celui-ci, relève Thierry George, nous entrerons en discussion avec les commerces directement concernés afin de trouver une solution acceptable par tous : ce tronçon sera, en effet, totalement fermé à la circulation pendant 4 à 6 semaines, sur les 12 mois que durera le chantier » : Autre question fréquemment posée : pourquoi maintenir un projet de cette envergure durant la période troublée que nous vivons ? « Premièrement, répond Thierry George, les travaux de rénovation des conduites d'eau auraient de toute façon dû être effectués rapidement et, d'autre part, nous avons pensé qu'à ce moment précis, il était important de ne pas reporter nos investissements afin de ne pas affaiblir encore plus l'économie régionale, la grande majorité des entreprises mandatées étant établies dans la commune ou dans le district ».

COMM'une info

Laurent de Senarclens, Hüslér & Associés

Conseils communaux toujours

« décentralisés »

Annulées en avril, puis « décentralisées » par la suite, les séances des Conseils communaux de Blonay et St-Légier-La Chiésaz auront à nouveau pour cadres la Salle omnisport de Bahyse pour le premier et le Complexe scolaire de Clos-Béguin (salle de gymnastique IV) pour le second. L'organe délibérant blonaysan se réunira les mardis 30 juin, 25 août et 29 septembre, alors que son homologue st-légierin le fera le mardi 30 juin et le lundi 28 septembre, un jour après la votation populaire sur le projet de fusion entre les deux communes.

COMM'une info

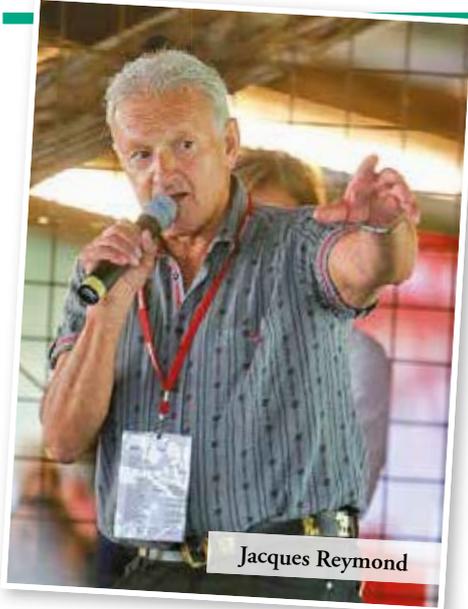
Mérites 2020 le jeudi 10 septembre à Blonay

Alors qu'elle aurait dû avoir lieu le 8 mai dernier, la 6^e cérémonie des Mérites de Blonay et St-Légier-La Chiésaz destinés à récompenser les prestations sportives ou culturelles des habitants et des sociétés des deux communes, a été repoussée, pour cause de pandémie, au jeudi 10 septembre, à la Grande salle de Cojonnex à Blonay, mais à 19h30 au lieu de 20h, comme les années précédentes.

www.blonay.ch/merite

www.st-legier.ch/merites





Jacques Reymond

Comme l'ont souligné les médias suite à l'annonce de son décès subit, Jacques Reymond était assurément une personnalité marquante du sport suisse. A preuve : ses passages réussis à la tête des équipes féminine puis masculine de Swiss Ski, ou la moisson de médailles glanées par celle qui allait devenir son épouse, Erika Hess, dont il fut l'entraîneur pendant de longues années. Il a aussi été un formidable découvreur et formateur de talents au sein de Ski romand (ex-ARS), dont il a été le président, de surcroît. Plus récemment, il avait, avec Erika, fait profiter de son expérience le comité d'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ). Mais, cet homme de conviction, ouvert et disponible, a joué également un rôle important sur le plan régional, et notamment à St-Légier-La Chiésaz, sa commune d'adoption.

Fondateur, avec son épouse, de cette épreuve populaire ouverte à toutes les catégories de skieurs, Jacques Reymond aurait dû fêter cette année les 20 ans de l'Erika Hess Open aux Pléiades. La météo et le manque de neige en ont décidé autrement, poussant les organisateurs à repousser deux fois cette compétition, avant de devoir la reporter à 2021. A l'occasion de cette édition anniversaire, il se réjouissait de pouvoir mettre sur pied une véritable fête du ski, sans mondanités



L'équipe de St-Légier-La Chiésaz au GPVS 2012

excessives, bon enfant et chaleureuse comme il les aimait, en réunissant aux Pléiades des anciens champions, des amis, des gens avec lesquels il avait fait un bout de chemin et partagé des émotions, à un moment ou un autre de sa carrière. Et, 23 ans après l'avoir lancée à La Fouly, il nourrissait encore plein de projets pour cette épreuve

TRAJECTOIRE - Figure de proue du ski suisse à sa période dorée, Jacques Reymond, décédé le 7 mai dernier, était aussi un modèle d'engagement sur le plan local.

Jacques Reymond Médaille d'or de l'engagement

qu'il souhaitait redynamiser, dans la région notamment. Les camps ou les stages qu'il organisait au bénéfice des jeunes skieurs constituaient aussi une part importante de sa vie, car ils lui permettaient, avec Erika, de jouer ce rôle de passeur qu'il affectionnait tant.

Responsable, avec Erika Hess et Guy Marti, de l'équipe de St-Légier-La Chiésaz engagée depuis

St-Léger de France et d'ailleurs, il s'était donné comme but de faire de ce rendez-vous biennal un succès sans précédent. Là encore, il a rendu une copie parfaite, puisque ces trois jours de fête ont attiré près de 700 personnes sur la Riviera en juin 2017, le riche programme - récréatif, didactique, festif - proposé aux participants se terminant en apothéose dans l'ancienne halle des fêtes de Praz-Dagoud !



Erika Hess et Jacques Reymond aux Pléiades

2003 dans le Grand Prix des Villes Sportives (au bénéfice des jeunes sportifs soutenus par l'Aide Sportive suisse), il savait créer une dynamique positive, organisant la préparation de cette épreuve comme s'il s'était agi d'une finale de Coupe du monde. A ses yeux, il n'y avait pas de grande ou de petite cause : tout ce qu'il entreprenait, il le faisait, dans la bonne humeur et le respect de chacun, mais avec un sérieux et une rigueur qui emportaient l'adhésion. Sans s'autoriser de demi-mesure : lorsqu'il s'était fixé un objectif, il mettait tout en œuvre pour l'atteindre, cherchait les appuis qu'il fallait, remuait ciel et terre pour trouver les solutions les plus efficaces. Ainsi, lorsque la commune de St-Légier-La Chiésaz avait accepté d'accueillir sur ses terres, deux années de suite, le Grand Prix des Villes Sportives, il était clair, dans sa tête, que l'équipe le gagnerait à chaque fois. Pari réussi, puisque St-Légier-La Chiésaz s'est imposé, tant en 2011 qu'en 2012 !

Sur le plan politique, Jacques Reymond n'a pas lésiné, non plus, sur ses engagements, en qualité de conseiller communal d'abord, membre de plusieurs commissions importantes, puis comme président de l'organe délibérant ces deux dernières années. Dans ce rôle de premier citoyen également, il n'a compté ni son temps ni ses efforts, afin de donner le meilleur de lui-même, et rien que le meilleur, comme il en avait l'habitude !



Alain Bovay, Eric Rochat et Jacques Reymond

De même, quand il a pris la présidence du comité d'organisation du 11^e Rassemblement des

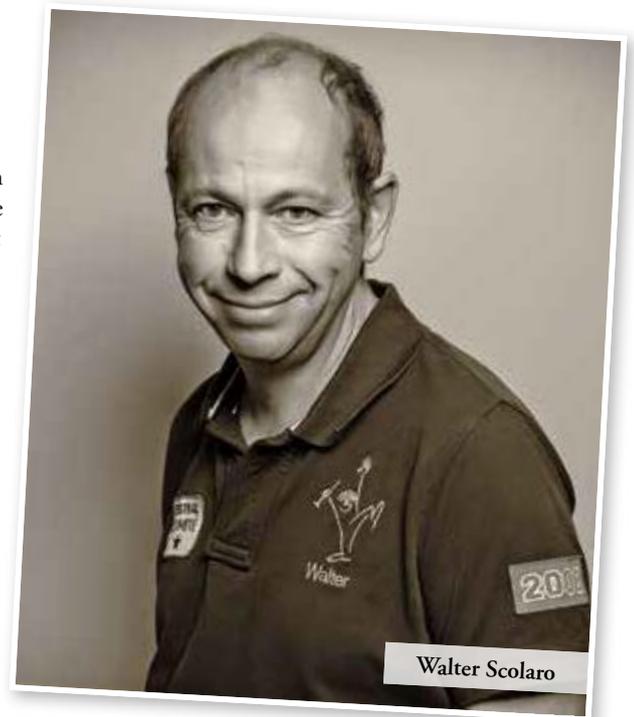
REGARD - Walter Scolaro s'est éteint brusquement en avril dernier. Il avait 59 ans et l'on ne sait pas, mais tout laisse supposer qu'il fait désormais « marrer les anges », comme le suggérait joliment 24Heures suite à son décès.

Walter Scolaro L'humour comme antidote

C'est vrai que, chez lui, l'humour et la bonne humeur étaient plus qu'une façade : un mode de vie, une manière imparable de faire la nique aux problèmes et aux aléas de l'existence. Pour partager sa joie de vivre et son enthousiasme communicatifs, il avait ainsi choisi, après une formation d'infirmier, de vouer son temps à des personnes adultes en situation de handicap au sein d'une institution spécialisée de la Riviera.

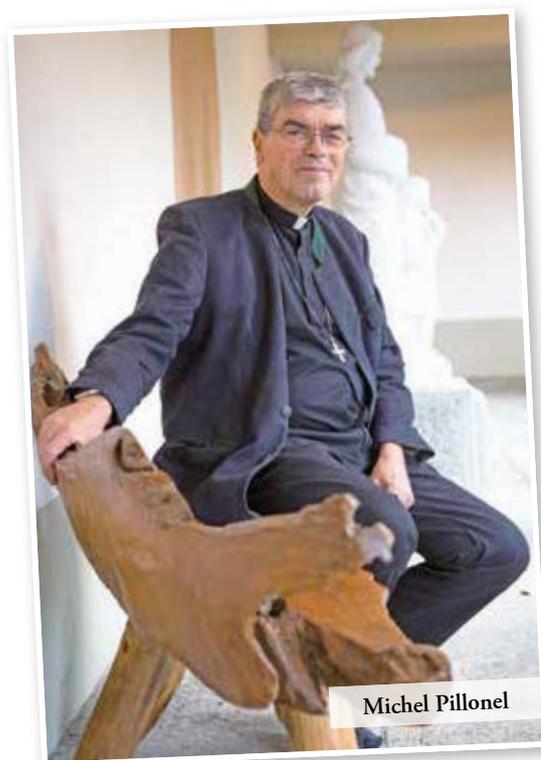
C'est sans doute cette envie de regarder le monde avec le sourire qui l'avait amené à co-fonder la troupe des Glops, en 1977. « Nous ne nous moquons pas des gens, nous racontons la vérité avec élégance. Le monde va mal, mais nous pouvons toujours en rire », avouait-il à l'ex-Régional à l'occasion des 40 ans de la compagnie. Et, c'est certainement ce besoin inné de voir le côté positif des choses qui l'avait incité à rejoindre le comité d'organisation du Festival des artistes de rue, en 2008, après avoir été un spectateur assidu de ses spectacles. « Nous aurions souhaité pouvoir mettre en place, cette année encore, une attention particulière pour rendre hommage à notre cher ami, parti bien trop tôt rejoindre les étoiles. Mais, comme l'édition 2020 a été annulée, regrette son président, Luca Carmagnola, le comité a repoussé cet hommage à 2021 ».

Walter Scolaro, enfant de Vevey établi à St-Légier-La Chiésaz, a aussi beaucoup donné à sa commune d'élection, à la tête de la Société pour le développement, de 1994 à 2003, ou comme membre, dès 1992 et jusqu'en 2008, en organisant la Fête au Village ou encore au sein de la Paroisse de Blonay-St-Légier, pour ne citer que ses principaux engagements.



✍️ COMM'une info
📷 Luca Carmagnola

SACERDOCE - Chanoine résident pour le Chapitre cathédral de St-Nicolas, à Fribourg, après avoir été pendant 7 ans (2010-2017) répondant de la Communauté catholique de Blonay-St-Légier, l'abbé Michel Pillonel s'est éteint le 2 juin dernier, dans sa 77^e année, des suites d'une opération.



Michel Pillonel : un œcuménisme chaleureux

« Créer des liens et faire un bout de chemin avec les personnes que je rencontre, c'est cela qui m'importe le plus ». Cette petite phrase était, en quelque sorte, la profession de foi de Michel Pillonel. Avant de prendre sa fonction sur les hauts, il avait été curé de la paroisse de Montreux pendant 20 ans, de 1990 à 2010, et tant l'homme que le prêtre n'ont laissé que de bons souvenirs sur la Riviera. « Charismatique, ouvert et attentif aux autres, naturellement chaleureux, il était très proche des gens. Il a d'ailleurs accompagné de nombreuses familles », relève Marie-Claire Jordan, présidente de la Communauté catholique des deux villages. Après son départ pour Fribourg, il avait gardé contact avec de nombreux paroissiens et paroissiennes ».

Ce féru d'histoire européenne - « sa bibliothèque regorgeait de livres consacrés à ce sujet », se souvient Marie-Claire Jordan - qui ajoute que Michel Pillonel était « une force vive, cherchant toujours le compromis plutôt que la distance ». Quand on lui avait demandé ce qui allait lui manquer à Fribourg, il avait répondu avec humour : « les protestants et les pasteurs! ». Ami de chacun sans distinction confessionnelle, Michel Pillonel vivait l'œcuménisme au quotidien. Comme disait de lui le pasteur Laurent Jordan : « son ministère et sa personnalité ont marqué nos chemins et réjouit notre espérance ».

✍️ COMM'une info
📷 Laurent de Senarclens

AGGLOMÉRATION - A compter du 1^{er} juillet, Corinne Margalhan-Ferrat prendra ses quartiers route de Tercier, « juste au-dessus de la boulangerie », à Blonay. Depuis son bureau, elle aura la lourde tâche d'assurer la coordination du projet d'agglomération valdo-fribourgeois Rivelac, mêlant urbanisme, mobilité et environnement dans une zone regroupant 19 communes. Coup de téléphone à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) du canton de Fribourg, qu'elle s'apprête à quitter après cinq ans de services unanimement salués.

Corinne Margalhan-Ferrat, nouveau visage de Rivelac

« Avec près de 110'000 habitants, l'agglomération Rivelac représente le troisième bassin de population de toute la Suisse romande, derrière Lausanne et Genève. Elle possède en outre la caractéristique assez rare de se situer à cheval sur deux cantons, ce qui ajoute une touche de complexité », explique Corinne Margalhan-Ferrat en pointant du doigt les différences cantonales en matière de lois sur l'aménagement du territoire. Une problématique abordée dès sa nomination, en début d'année, et pour laquelle une solution a rapidement émergé : faire adopter à Rivelac le statut de structure de droit public, « ce qui est assez fréquent à Fribourg, mais fait figure de première dans le canton de Vaud ». Au-delà des subtilités du mode de gouvernance, la coordinatrice tient avant tout à faire passer un message central : « Le véritable enjeu de Rivelac consiste à créer des liens pertinents entre le lac et les hauteurs, c'est-à-dire identifier des intérêts communs, voire des synergies, et planifier ensemble les mesures appropriées avant de les soumettre à la Confédération, qui décidera ensuite d'octroyer ou non les crédits nécessaires à leur mise en œuvre ».



Corinne Margalhan-Ferrat

Après l'échec, en 2011, du projet d'agglomération dit de deuxième génération, les représentants des communes de St-Légier-La Chiésaz, Blonay, Chardonne, Corsier-sur-Vevey, Corseaux, Jongny, Montreux, Noville, Rennaz, Roche, La Tour-de-Peilz, Villeneuve, Vevey et Veytaux dans le canton de Vaud, et d'Attalens, Bossonnens, Châtel-St-Denis, Granges et Remaufens dans le canton de Fribourg, sont donc prêts à relever le défi : « Dans un premier temps, il faut commencer par organiser la

gestion régionale des zones d'activité, un terme technique qui veut simplement dire que toutes les communes impliquées doivent pouvoir manœuvrer avec les mêmes règles ».

Pour Corinne Margalhan-Ferrat, la clé de la réussite réside dans les effets d'entraînement et les partenariats qui naîtront des discussions et des ateliers prévus jusqu'à la finalisation du dossier, agendée à 2025. « Le but n'est pas de tout révolutionner ! L'idée est plutôt d'optimiser

et de mieux coordonner ce qui existe déjà, notamment en ce qui concerne les transports ». Un programme copieux auquel elle se réjouit de consacrer toute son énergie, ses idées et son expérience, avec le souci permanent de fédérer les nombreux acteurs impliqués. Et une bonne centaine de milliers d'habitants.

Maxime Fontannaz
 Laurent de Senarclens



Restaurant
Hôtel
Carnotzet à fondue
Banquets

www.auberge-st-legier.ch
+41 (0)21 943 11 77








AGENCE DE VOYAGES GARE DE BLONAY
Vente de billets nationaux et internationaux
Hôtel et avion

OUVERT TOUTS LES JOURS
8h40-12h05 / 12h55-17h20
Agence de voyages sur rendez-vous

T. +41 (0)21 926 80 40 | gare.blonay@mob.ch

TRAIT d'union

Bulletin d'information sur le projet de fusion Blonay - St-Légier-La Chiésaz

EDITO

Place au(x) débat(s)

Le 27 septembre prochain, il vous appartiendra, citoyennes et citoyens de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz, de vous prononcer sur le projet de convention entre les deux communes.

Reportée en raison de la pandémie, la votation aura donc lieu au sortir de l'été, à l'occasion du prochain dimanche de votation fédérale. Cette nouvelle date permettra à la campagne d'aller à son terme et au débat public de se dérouler dans les meilleures conditions.

Deux groupements se sont créés, l'un pour et l'autre contre la fusion, réunissant des élus et des habitants des deux communes. Ils vous présentent leurs arguments dans les pages suivantes de ce *Trait d'union*.

Dans ce numéro, nous avons également jugé utile de faire un petit rappel de ce qui changera ou ne changera pas en cas de fusion, ainsi que sur

l'élaboration des armoiries. La campagne est donc (re)lancée. Puisse-t-elle se dérouler dans un esprit serein et constructif !

Afin que chacun ait la possibilité de se forger une opinion et de voter en toute connaissance de cause, deux débats publics sont prévus les jeudi 27 août et mercredi 2 septembre. Merci de réserver ces deux dates dans vos agendas !

D'ici là, et pour préserver la neutralité des débats, ne vous étonnez pas si vos autorités se montrent discrètes durant les semaines qui précèdent la votation, elles n'en restent pas moins convaincues du bien-fondé d'une telle consolidation de notre vie commune.

Les municipalités



Débats citoyens

Jeudi 27 août 2020, à 20h, à Blonay (lieu à préciser)

Mercredi 2 septembre 2020, à 20h, à St-Légier-La Chiésaz (lieu à préciser)

Partisans et opposants de la fusion développeront leurs arguments avant d'ouvrir la discussion avec le public, pour un échange avec les intervenants et les autorités. Les deux soirées seront modérées par le journaliste indépendant et ancien rédacteur en chef de La Télé, Nasrat Latif.

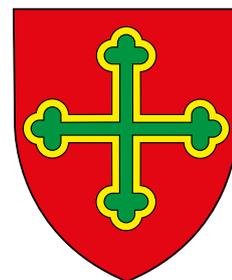
Ces séances sont ouvertes indifféremment aux habitants des deux communes, **dans le respect des normes sanitaires du moment.**

Les lieux des débats vous seront communiqués ultérieurement par la voie d'un tous-ménages et sur le site de la fusion.

Le projet de fusion en continu sur www.traitdunion-fusion.ch



Blonay – Saint-Légier



Armoiries de la nouvelle commune

Deux cœurs verts entrecroisés cernés d'or sur fond rouge : beau symbole d'un passé et d'un avenir communs

Il en est des armoiries comme des noms de famille : évocatrices d'une identité profonde, de racines anciennes et nouvelles, elles donnent vie à notre coin de terre et disent en un regard cet ICI auquel nous appartenons. Quand deux villages fusionnent en une seule commune politique, ils gardent leurs noms, leurs identités, leurs bourgeoisies, mais la nouvelle entité reçoit son propre blason qui évoque les communes fondatrices tout en symbolisant avec force l'unité de la nouvelle entité.

Fusionner est, pour une commune, une décision historique. Pour éviter de faire les choses à la légère, cette décision doit successivement trouver l'accord des municipalités, puis être soumise au vote des conseils communaux et, ultérieurement, à celui des populations des communes concernées.

Il importe que les armoiries de la nouvelle commune expriment son unité avec force. Dans cette perspective, ce serait rester à mi-chemin que de se contenter de juxtaposer les armoiries antérieures sur un écu commun. Ce serait dire « nous fusionnons, mais sans fusionner », ce qui n'est pas un message très enthousiasmant. La juxtaposition suffirait dans le cas d'une fédération de communes à buts multiples, pas dans celui d'une nouvelle commune.

Les communes sont inscrites dans le temps long. Il est donc nécessaire que, d'une façon ou d'une autre, les nouvelles armoiries relient clairement le passé à l'avenir et que, tout en symbolisant l'unité de la nouvelle entité, elles évoquent également les communes fondatrices.

De ce point de vue, les deux armoiries de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ont une configuration séduisante. Blonay porte un « meuble » composé de deux cœurs en tête-bêche, évidés et entrelacés. Ce meuble est unique dans les armoiries communales vaudoises (et même loin au-delà). La croix tréflée de St-Légier-La Chiésaz est un meuble de sinople (vert) bordé d'or (jaune) sur un champ de gueules (rouge). Cette répartition des émaux est, elle aussi, unique dans le canton. Le nouveau blason, qui reprend le meuble de Blonay et les émaux de St-Légier-La Chiésaz, offre une synthèse de ces deux originalités. Il a été accepté par les conseils communaux et applaudi par la population assistant à la présentation de la Convention de fusion – dont les armoiries et leur blasonnement (description écrite) font partie intégrante –. Il est lisible, simple et, tout en étant original, évoque sans ambiguïté les armoiries d'avant la fusion.

Les cœurs entrelacés symbolisent la volonté de fusion des deux communes.

Il faut savoir que les armoiries actuelles de Blonay et St-Légier-La Chiésaz ne disparaîtront pas avec la fusion si cette dernière est acceptée par la population le 27 septembre prochain !

Elles changeront simplement de statut, c'est à-dire qu'elles ne seront plus des armoiries communales mais des armoiries villageoises de la nouvelle entité administrative et politique. Comme d'autres fusions dans ce canton, ces armoiries villageoises pourront parfaitement coexister devant un bâtiment public, ou lors de manifestations officielles, au côté des nouvelles armoiries. Cette décision appartiendra aux nouvelles autorités.

Favoriser l'émergence de projets communs

Si le mouvement des fusions a pris de l'ampleur en Suisse depuis une quinzaine d'années, il faut souligner que d'autres pays du nord de l'Europe ont été actifs bien avant nous. On peut citer la Norvège, la Suède et le Danemark dans les années 50 et 60 ou encore l'Allemagne et l'Angleterre à la fin des années 60. En Suisse romande, c'est incontestablement le canton de Fribourg qui a pris le tournant des fusions le premier dès la fin des années 90.

Les cantons de Berne et Vaud comptent à ce jour le plus grand nombre de communes en Suisse : Berne avec 342 communes pour un peu plus de 1 million d'habitants alors que le canton de Vaud en compte 309 à ce jour pour 800'000 habitants. Le nombre de communes était de 384 il y a vingt ans.

La fusion la plus importante au XX^e siècle dans le canton de Vaud s'est déroulée à deux pas des actuelles communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz. Il s'agissait de la fusion des communes du Châtelard (env. 12'500 hab.) et des Planches (env. 5'500 hab.) qui donna naissance, le 1^{er} janvier 1962, à la troisième ville du canton : Montreux. Une fusion importante et ambitieuse pour l'époque. On peut lire dans le rapport de la commission du Grand Conseil du 10 mai 1961 des propos qui pourraient être repris, en tout cas partiellement, par d'autres communes qui fusionnent aujourd'hui, 58 ans plus tard: « Un tel fractionnement, si pittoresque et si original qu'il soit, n'est plus de mise aujourd'hui. L'évolution de notre époque exige une meilleure concentration des administrations, surtout dans une agglomération qui, comme c'est le cas à Montreux, possède déjà en fait une assez grande cohésion et de nombreux services publics communs. »

Les clés de la réussite d'une fusion

L'un des objectifs premiers des fusions de communes à l'étranger, en Suisse et dans le canton, consiste à garantir à la future entité une envergure

politique propre à lui permettre de continuer d'être un acteur régional influent et un interlocuteur de référence pour l'Etat. Il faut néanmoins, au départ du processus de fusion, des éléments de convergence entre les communes. À l'instar de la fusion montreusienne, la cohésion du territoire, l'homogénéité dans la structure des populations, la proximité culturelle et sociale ou encore plusieurs services publics communs sont autant de points importants pour la réussite d'un processus de rapprochement ici et ailleurs.

Garder une dimension humaine

Une nouvelle commune issue d'une fusion doit garder, en outre, une dimension humaine, proche des gens, dans un canton où la population est très attachée au rapport de proximité avec ses autorités communales. Un « mégaprojet » qui mettrait une distance trop importante entre autorités et citoyens aurait peu de chance d'aboutir.

Enfin, il est important de relever que les diverses expériences vaudoises en matière de fusions montrent que les communes ne s'unissent que rarement autour d'un projet précis sur le plan des infrastructures ou des services. L'enjeu principal d'une fusion est de créer précisément les conditions cadres afin que des projets émergent au sein de la nouvelle entité. L'union a toujours fait la force, non pas pour combattre mais pour réaliser de nouveaux projets.

En ce qui concerne le projet de fusion

Ce que prévoit notamment la convention de fusion :

- un nouveau nom - Blonay - Saint-Légier - et de nouvelles armoiries
- un taux d'imposition fixé à 68,5%
- une municipalité de 7 membres et un conseil communal de 80 membres
- un siège administratif situé à Blonay
- le transfert de l'ensemble du personnel à la nouvelle commune aux conditions en vigueur au moment de la fusion
- une incitation financière cantonale de l'ordre de CHF 750'000.-
- une entrée en fonction de la nouvelle commune au 1^{er} janvier 2022

Ce qui n'est pas touché par la convention :

- les noms et numéros postaux actuels de chaque village
- les salles et manifestations communales
- les écoles et l'accueil parascolaire
- les lieux de culte
- la bibliothèque
- les sociétés locales
- les déchetteries
- les cimetières

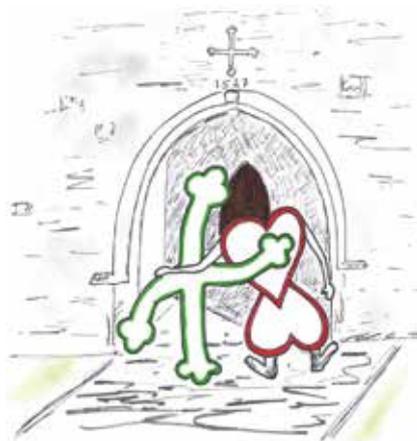
Ce qui devra être harmonisé :

- plusieurs règlements et taxes (distribution de l'eau, épuration, aménagement du territoire, police des constructions, etc.). Quelques règlements importants sont déjà intercommunaux (police, transports scolaires ou déchets)
- le statut du personnel (les règlements sont déjà très proches)
- l'informatique (même prestataire, mais logiciels métiers et procédures de travail différents)

« NON, pas comme ça »

La population a le droit de tout savoir !

Soucieux d'informer la population sur les zones d'ombre qui entourent le projet de fusion, les opposants mettent tout en œuvre afin qu'un débat citoyen et démocratique s'ouvre, enfin, avant la votation. Le site internet www.croflette.ch expose avec humour, mais sans concession, les raisons de refuser une union aux allures de mariage forcé.



Les collaborations et échanges intercommunaux fonctionnent déjà bien, depuis longtemps. Cela à la satisfaction générale de la population, visiblement heureuse de pouvoir s'identifier à l'une ou l'autre des deux communautés qui se disent « riches de leurs différences » tout en étant très proches.

« Mariage d'affaires » et globalisation

Rien ne justifie le « mariage d'affaires » proposé, à l'arrière-goût de globalisation. Une fusion va entraîner un éloignement de la population par rapport aux centres de décision et aux services communaux. Et donc une grande difficulté pour les habitant-e-s à s'intégrer dans une communauté devenue « ville » de plus de 11'000 habitants.

Déni de démocratie

Les opposants déplorent un important déni de démocratie par l'absence de participation citoyenne préconisée par l'Agenda 21 adopté par les deux communes - durant le processus de rapprochement fusion. Seules deux séances d'information et quelques publications orientées « marketing », ainsi qu'une consultation prétexte sur le nom de la future commune, ont précédé la convention de fusion. Pire : aucune consultation sur le choix des armoiries !



Endettement sous le paillason

L'endettement communal par habitant était, en 2018 (derniers chiffres connus) de CHF 5'007.- pour Blonay et CHF 10'212.- pour St-Légier (moyenne cantonale de CHF 3'608.-). L'une plafonne son endettement et accumule du retard dans ses investissements alors que l'autre ne maîtrise pas sa politique financière devenue boulimique.

Point d'impôt artificiellement bas

Le point d'impôt a été ramené artificiellement à 68,5 dans les deux communes pour faire « bonne façon » avant le verdict des urnes. A brève échéance, le point d'impôt devra remonter. La contribution cantonale unique de CHF 750'000.- sera en grande partie absorbée par la mise à niveau des deux systèmes informatiques.

Groupes de travail peu représentatifs

Les cinq groupes de travail étaient formés seulement d'élus choisis par les municipalités alors qu'il avait été demandé qu'une attention particulière soit portée à « l'intégration de la population et de personnes non élues dans les divers groupes et dans toutes les démarches où cela s'avère possible ».



Rapport final orienté, conclusions tronquées

Les rapports des groupes de travail n'ont pas été mis en discussion devant les conseils communaux et ont été résumés de manière partielle dans le rapport final du groupe de pilotage. La synthèse ne met en avant que les points positifs et laisse de côté les doutes exprimés dans les rapports intermédiaires.

Fusion administrative ou qualité de vie ?

Sur www.non-fusion-blonay-st-legier.ch et sur www.croflette.ch, les opposants réaffirment que seul le renforcement continu des collaborations et échanges permettra à chacune des deux communes de conserver son identité, tout en offrant à la population des services de proximité et une bonne qualité de vie !

OUI à la fusion Blonay - St-Légier



Encore plus forts ensemble ! - www.oui-fusion.ch

Le projet de fusion entre Blonay et St-Légier-La Chiésaz prend ses racines dans les nombreuses collaborations intercommunales qui se sont intensifiées au cours des dernières années.

Sur la base des études approfondies menées par les groupes de travail, les autorités sont arrivées à la conclusion qu'une fusion représente la suite naturelle du rapprochement de nos deux villages.

Depuis le mois d'août dernier, la population a été tenue informée de manière transparente des différentes étapes de ce processus. Plusieurs séances d'information lui ont permis de se faire une opinion et de répondre à ses interrogations. Elle a été associée par sondage au choix du nom de la nouvelle commune.

Afin de dépasser certaines craintes, il convient de rappeler qu'une fusion est une démarche politique et administrative. Il n'est pas question de fusionner une histoire, des origines, des mentalités, des traditions propres aux Blonaysans et aux St-Légerins. Chaque village gardera son identité, son nom, sa bourgeoisie et son code postal. Les sociétés locales et de jeunesse conserveront leur indépendance.

Aujourd'hui, la raison doit l'emporter

Se réunir autour de grands projets d'avenir

Elle permettra aux nouvelles autorités d'axer davantage leur action sur des aspects stratégiques et de lancer des projets d'envergure, notamment dans les domaines de la mobilité, du développement durable, de l'aménagement du territoire et du logement. Nous aurons tout à y gagner en termes d'efficacité et de durabilité.

Renforcer l'autonomie communale

La fusion favorisera un meilleur contrôle démocratique et une gestion unifiée et professionnelle des services et des territoires. Le fait pour une commune d'accéder à une certaine taille implique qu'elle pourra gérer un grand nombre de tâches de manière indépendante, surtout dans notre cas où nos communes et leurs préoccupations sont si proches.

Assurer la stabilité financière

La péréquation cantonale actuelle, plus favorable aux grandes communes, permettra d'économiser 1,7 million de francs par année. Une fusion offrira une stabilité financière ainsi qu'une capacité d'autofinancement plus importante. De plus, le canton verse CHF 750'000.- pour couvrir les frais de la fusion. En matière de fiscalité, un taux d'imposition unifié de 68,5 est proposé dès l'entrée en vigueur de la convention, en 2022. Bien que différentes, les situations financières des deux communes sont saines ; l'une a un plus grand patrimoine bâti avec la dette y afférente, l'autre, qui a misé notamment sur la location de locaux auprès de tiers, a un patrimoine bâti et une dette moindres.

Se faire entendre à Lausanne et dans la région

Avec près de 12'000 habitants, la nouvelle commune offrira un contrepond à la zone d'influence de l'agglomération Vevey-Montreux. L'envergure de la nouvelle commune lui permettra de bénéficier d'un poids plus important dans les décisions intercommunales, d'une meilleure visibilité dans les échanges avec le canton et d'une voix plus forte au niveau régional.

Développer les prestations à la population

De manière générale, la qualité des prestations communales est en hausse dans les communes fusionnées. On constate une meilleure utilisation des compétences personnelles, tant des employés que des représentants élus, dans des postes qui leur conviennent mieux.

Dire OUI le 27 septembre prochain, c'est démontrer son attachement à un « vivre ensemble » de qualité, dans le respect des différences.

DÉVELOPPEMENT - Au cœur d'Holyvia, il y a d'abord une passion pour l'humain, sa complexité, ses émotions, ses doutes mais aussi son potentiel, parfois insoupçonné, souvent négligé. Une quête permanente menée par Olivia Gaillard depuis une vingtaine d'années et qui trouve son épanouissement avec la structure qu'elle a fondée il y a trois ans. Présentation d'une entreprise basée à St-Légier- La Chiésaz et dont le rayon d'activités se déploie dans toute la Romandie.

Holyvia : votre potentiel comme moteur de la transition

« Le point commun de mes clients, c'est qu'ils sont tous, d'une manière ou d'une autre, en transition. Cela peut être en lien avec le travail, lors d'un licenciement ou d'une reconversion professionnelle ; dans le cadre familial, typiquement dans le cas d'un divorce ; ou encore avec la santé, lorsque l'on est atteint d'une maladie ou victime d'un accident qui nous oblige à voir et faire les choses autrement. Il y a donc un volet individuel mais aussi collectif, puisque j'interviens également en entreprise. Dans tous les cas, il y a un besoin ou une nécessité de bifurquer, de se transformer et de trouver un second souffle ».

Formatrice pour adultes et spécialiste en ressources humaines - deux domaines dans lesquels elle détient un brevet fédéral ainsi que, pour le second, 15 ans d'expérience professionnelle - Olivia Gaillard s'appuie également sur une demi-licence en psychologie et un nombre incalculable de formations continues pour exercer un métier qui peut se résumer en un mot : coach. Une coach dont le credo consiste à « ramener les gens à leur potentiel, par exemple en réapprenant à porter de l'attention à sa posture et aux sensations, à tout ce qui se passe en nous. La finalité étant que le corps et l'esprit



Olivia Gaillard

deviennent davantage des soutiens que des charges ».

Pour y parvenir, l'approche d'Olivia Gaillard repose sur un concept central : « La première chose, c'est l'écoute intérieure. C'est le meilleur et peut-être même le seul moyen de comprendre ce qu'il se passe. Ensuite, l'idée est de trouver ce que chacun fait sans effort, de redécouvrir ce qui coule de source pour que ce talent inné devienne une sorte d'amplificateur de ce qui est déjà présent. On réveille une créativité et une énergie qui doit rejaillir sur le reste ». Quitte à générer des frustrations ? « Mais la frustration est aussi une énergie ! Pourquoi ne pas l'accueillir comme telle et danser avec ? Le plus important, à mon avis, est de trouver le bon carburant pour durer sur le long terme et dans un projet de vie qui fait sens pour soi ». Un chemin en forme de « recherche d'écologie personnelle » le long duquel Holyvia accompagne celles et ceux qui, à un moment de leur vie, peinent à en voir la cohérence.



holyvia

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

www.holyvia.net

ARTISANAT - Au numéro 41 de l'avenue du Général-Guisan, à mi-chemin entre la gare de Vevey et le siège mondial de Nestlé, les deux pans qui composent la vitrine de l'Atelier du Meuble présentent une sélection de chaises, de coussins et de tissus destinés à la confection de rideaux et de stores d'intérieur. Comme la porte est ouverte, pas besoin de frapper pour aller à la rencontre de Denis Wagnières, tapissier-décorateur blonaysan actif depuis plus de 30 ans dans la cité veveysanne.

L'Atelier du Meuble L'art et la matière

Invité à prendre place sur un fauteuil Voltaire néo-vintage des plus confortables, on observe l'espace d'exposition avec les yeux remplis de questions. Mais pas le temps de dégainer puisque le patron des lieux anticipe la première avec le flair de ceux qui mènent leur barque depuis un bail : « La pièce sur laquelle vous êtes assis ? Cela représente facilement vingt heures de travail. C'est une durée incompressible et un travail qu'aucune machine n'est capable

de faire ». Dans l'arrière-boutique, concentré sur sa tâche, Thierry Droz - ancien apprenti et collaborateur de Denis Wagnières depuis une vingtaine d'années - illustre le propos au rythme cadencé des coups de marteau.

Un rapide coup d'œil aux outils soigneusement rangés au-dessus de l'atelier confirme la nature fondamentalement artisanale du métier : des maillets, des ciseaux, des carrelets, ... Rien qui fonctionne à l'électricité, « hormis un compresseur, bien utile pour l'agrafage ». Au fond, c'est sans doute du côté des matières que la profession a le plus évolué, notamment en ce qui concerne le rembourrage et les revêtements. « On travaille aujourd'hui avec une vingtaine de mousses de



MÉDECINE - Fille de St-Légier-La Chiésaz à la vocation précoce, Myriam Ingle a embrassé le métier en emboîtant le pas de son médecin de famille- le Dr Éric Rochat - devenu successivement son mentor, puis son associé, sur les terres de son village natal. Un parcours qui pourrait inspirer sans problème la trame d'une série médicale. Ça tombe bien, la doctoresse en raffole. Entretien avec une spécialiste en médecine interne générale FMH installée chemin de Grandchamp 20 depuis le début de l'année.

Dr Myriam Ingle : de la fiction à l'artisanat

« Si vous ne connaissez pas encore la série Chicago Med, je préfère vous prévenir : le risque d'addiction est vraiment très important ». Enoncé sur le ton de la plaisanterie, l'avertissement trahit néanmoins une connaissance approfondie du sujet. « J'ai passé mes examens finaux avec Urgences en toile de fond, avoue le docteur Ingle. Je m'amusais à repérer les petites erreurs, comme un stéthoscope mal positionné ou des approximations dans le lavage des mains ».

Dans la réalité bien tangible de son nouveau cabinet, l'omnipraticienne apprécie l'espace, l'agencement qu'elle a pu réaliser à sa guise mais surtout l'architecture conçue pour accueillir au mieux les personnes à mobilité réduite. Autant d'améliorations concrètes qui doivent évidemment se mettre au service du dévouement aux patients : « Avec le temps et la pratique, je développe une approche du métier qui s'apparente beaucoup à l'artisanat. Je considère la médecine comme un art qui se construit avec le patient, une relation privilégiée où l'écoute, l'échange et l'humilité occupent une place centrale. Une vision qui s'éloigne de la culture de la statistique pure pour aller tout simplement vers davantage d'humanisme. Et de meilleurs résultats ».



Myriam Ingle

Convaincue par les vertus du travail en équipe, le docteur Ingle précise encore qu'elle se réjouit à l'idée de s'adjoindre les services d'un ou d'une nouvelle collègue « d'ici les prochains mois ».

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

cabinet.ingle@bluewin.ch



Denis Wagnières et Thierry Droz

diverses densités et d'épaisseurs variables. Sans oublier, bien sûr, la méthode traditionnelle, à base de ressorts et de crins, indique Denis Wagnières. Quant aux tissus, tous fabriqués en Europe, nous disposons d'à peu près 70'000 références différentes, dont plusieurs centaines de nouveautés chaque année ».

Si l'Atelier du Meuble propose ses propres créations à la vente, une part importante de l'activité consiste à redonner vie aux sièges laissés pour compte au fond d'un grenier : « J'adore quand un client nous confie un objet en piteux état et qu'il ressort comme neuf. C'est vraiment mon plus grand plaisir ». Un plaisir que Denis Wagnières partage d'ailleurs volontiers à travers des cours dans lesquels tout un chacun peut venir, avec son propre meuble, s'initier aux rudiments du métier. Et constater par soi-même le soin, la précision, la technique et la patience nécessaires à la réalisation d'un objet dont l'espérance de vie tutoie le quart de siècle.

✍ MFZ 📷 LdS

www.atelierdumeuble.ch



GCA : assemblées générales en septembre

Si aucun événement fâcheux ne vient troubler le calendrier d'ici là, les deux groupements de commerçants et d'artisans - GCAB pour Blonay et GCAS pour St-Légier-La Chiésaz-, devraient bien tenir leurs assemblées générales au mois de septembre, le jeudi 17 pour le GCAB et une semaine plus tard, le jeudi 24, pour le GCAS (Grande salle de St-Légier-La Chiésaz).

www.gcas.ch

www.gcab.ch

coiffure

sur rendez-vous

Dominique

021 943 21 46
079 268 08 09

Lydia

079 936 34 60

onglerie

Joanne

079 902 77 02

Ouvert le lundi

Route du Village 10
1807 Blonay

Cléopâtre
COIFFURE



Find us on
facebook & YouTube

*Carrosserie de
La Veyre SA*

Fondée en 1991

T 021 943 47 70

F 021 943 47 80

carr.veyre@bluewin.ch

Z.i de la Veyre B4

1806 Saint-Légier

www.carrosserie-de-la-veyre.ch

NOUVEAU

limousin-st-legier.ch

- commande en ligne
- livraison dans la semaine
- recettes & conseils



Un chef-d'œuvre de texture et de goût.



AUBERGE DE LA VEVEYSE

AUBERGE-DE-LA-VEVEYSE.CH
TÉL: 021 943 67 60

**CORNAZ
FONTANELLAZ
CONSTRUCTION SA**

Bâtiment - génie civil

Ch. de La Veyre d'En-Haut B 16 - 1806 St-Légier

Tél. 021 921 45 91 - Fax 021 921 97 29

info@cornaz-fontanellaz-sa.ch

Cabinet Da You

Médecine Traditionnelle Chinoise
TRM méthode d'élimination des allergies

www.mtc-blonay.ch

Geneviève Crevoisier
Route du Village 38 - 1807 Blonay - 079 445 46 53



Fruits bühlmann 🍏 🍏 🍏
Un terroir à croquer !

Vente directe de produits régionaux - Blonay

Mercredi 16h30 - 18h30

Judi 14h - 18h30 (retrait des commandes en ligne)

Vendredi 9h - 12h et 14h - 18h30 / Samedi 9h - 12h

www.fruitsbuhlmann.ch

Jardinier paysagiste



SEBASTIEN MOSIMANN

histoire d'un jardin

Saint-Légier

079 779 31 77

SOINS - Route des Areneys 11B, au rez-de-chaussée d'un immeuble récemment bâti, une plaque indique depuis début avril la présence du cabinet de la doctoresse Annabel Achor. Contactée par téléphone - covid oblige - cette spécialiste en médecine interne générale FMH prend quelques instants entre deux rendez-vous pour évoquer son parcours, son attachement à la région et son emménagement quelque peu compliqué par les mesures sanitaires.

Dr Annabel Achor Médecin par vocation et St-Légerine d'adoption

Depuis le chemin du Plan-Bourdin, où elle a exercé pendant cinq ans, la distance jusqu'à sa nouvelle adresse n'est pas du genre à épouvanter des déménageurs aguerris : « La difficulté de l'opération résidait, en effet, dans les efforts de coordination à mener pour éviter que les gens ne se croisent. Il a donc fallu s'adapter, comme avec les patients d'ailleurs. Dès la mi-mars, nous avons dû changer rapidement notre manière de travailler, nous rendre extrêmement disponibles et répondre le mieux possible à une multitude de questions tout à fait légitimes, mais auxquelles nous n'avions pas toujours de réponses. C'était à la fois très intense et très stimulant ». Mais pas tout à fait inédit pour ce médecin du réseau Sentinella - système national de surveillance des maladies transmissibles aiguës - qui a eu l'occasion de côtoyer de près le virus H1N1 lors de la pandémie de 2009.

Formée en France, en Suisse et diplômée FMH, la doctoresse Annabel Achor a commencé sa carrière sur le sol helvétique à l'Hôpital du Samaritain, à Vevey. « Cela fait maintenant une dizaine d'années que je travaille dans la région et que je vis à St-Légier- La Chiésaz. J'y ai tout



Annabel Achor (à dr.) et son assistante

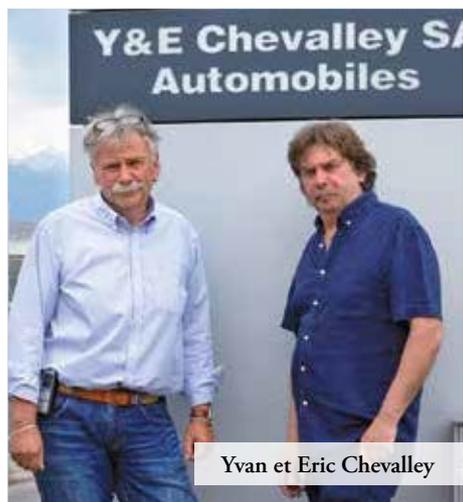
de suite adoré la qualité de vie et la proximité immédiate avec la nature ». Un intérêt qu'elle exprime notamment en s'essayant à la permaculture et en s'intéressant à l'alimentation durable, « le défi de la médecine du XXI^e siècle ».

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

cabinetachor@svmed.ch

MARQUES - Pour les 60 ans de l'entreprise, Chevalley Automobiles, à St-Légier-La Chiésaz, élargit la gamme de ses marques en proposant désormais les véhicules de Jeep et Fiat, en plus de ceux de Honda et Isuzu.

Chevalley Automobiles à la puissance 4



Yvan et Eric Chevalley

Seuls les plus anciens se souviennent sans doute du garage repris, le 1^{er} juin 1960, par André Chevalley à la route des Deux-Villages 61, à St-Légier-La Chiésaz. Et certains d'entre eux se rappellent peut-être que le nouveau patron avait eu une belle surprise ce jour-là en découvrant que les citernes d'essence avaient été remplies sans qu'il le sache et qu'il allait falloir trouver rapidement de l'argent pour payer ce stock imprévu! Depuis, pas mal d'eau a coulé sous les ponts. Le garage, qui, à ses débuts, s'occupait exclusivement d'entretien et de réparations, est devenu une concession VW en 1965, puis de Honda en 1978, juste avant que les deux fils d'André Chevalley rejoignent l'entreprise, Eric en 1980 et Yvan, deux ans plus tard.

Autre étape marquante : la construction, en 1990, d'un nouveau garage dans la zone industrielle de Rio Gredon, peu densifiée à l'époque, Chevalley Motos, continuant d'occuper les locaux « historiques » de la route des Deux-Villages. Dans la foulée, une halle d'exposition supplémentaire est édifée en 2000, complétée par un autre bâtiment en 2015. En 2017, Chevalley Motos vient s'établir, à son tour, dans le secteur de Rio Gredon.

« Jeep, déjà présent à Lausanne et Collombey (VS), cherchait un point d'ancrage sur la Riviera. Nous avons été d'accord de représenter la marque pour autant que nous puissions y adjoindre une deuxième enseigne du groupe, en l'occurrence Fiat », résume Patric Schober, responsable administratif de l'entreprise. Employant 10 personnes, Chevalley Automobiles a dorénavant 4 atouts dans son jeu pour relever les défis de l'avenir.

✍ COMM'une info 📷 LdS

www.chevalley-autos.ch

CALENDRIER - L'épidémie de coronavirus, et les restrictions imposées par les autorités sur les plans fédéral, cantonal et communal, n'en finissent pas de perturber le calendrier des manifestations, à Blonay et St-Légier-La Chiésaz. Si certains événements vont pouvoir passer entre les gouttes, d'autres n'ont pas eu cette chance et ils ont d'ores et déjà été reportés ou annulés.

Un programme complètement chamboulé



Fête champêtre Riviera en 2021 !

Déjà reportée l'an dernier en raison de la Fête des Vignerons, la Fête Champêtre Riviera, organisée habituellement toutes les années impaires aux abords de la ferme de la famille Balsiger, au chemin de la Denèvez, à St-Légier-La Chiésaz, est à nouveau repoussée de douze mois, pour cause de pandémie cette fois. Rendez-vous donc le 2^e week-end de septembre 2021.



Le Ganda College Cuneo à l'attaque

Basketball : la 2^e Coupe Zana au rebond

Après une première édition réussie, qui lui a permis de figurer d'emblée dans le calendrier officiel de la FIBA, la Coupe Zana de basketball subit un petit coup d'arrêt avec le report de sa deuxième édition à 2021 en raison de l'épidémie de coronavirus. Celle-ci aura lieu, à St-Légier-la Chiésaz, Vevey et Blonay, du 10 au 13 septembre de l'année prochaine et elle réunira 8 équipes U15 masculines et 6 formations féminines de la même catégorie. Parmi celles-ci, les vainqueurs de 2019, à savoir les jeunes Israéliens de Macabi Tel Aviv, chez les garçons, et le Ganda College Cuneo, chez les filles. Tant sur le plan masculin que féminin, l'équipe nationale suisse et le Blonay-Basket (ou Blonay-Riviera Basket) seront à nouveau de la partie.

Annulation du Passeport Vacances 2020

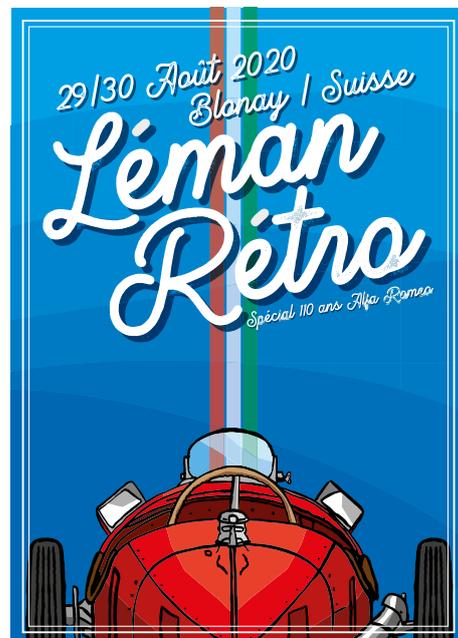
Le Passeport Vacances de Vevey et environs aurait dû retrouver sa plage estivale en 2020 après avoir été contraint de déplacer ses activités en automne l'an dernier. Prévu sur 4 semaines, du 6 au 17 juillet et du 10 au 21 août, il a dû malheureusement être annulé. Ses responsables bénévoles se sont en effet rendus compte que l'application de mesures sanitaires différentes pour chacune de ses activités était un vrai casse-tête et que sa petite équipe de bénévoles n'avait pas les ressources pour mener à bien ce défi. Par respect envers les partenaires, enfants, parents, responsables d'activité et accompagnateurs, ils ont donc préféré jeter l'éponge.



Don du sang :

prochain rendez-vous le 7 septembre !

Les trois séances de don du sang prévues à Blonay en 2020 ont été maintenues au calendrier. Comme celle du 11 mai dernier, la prochaine sera à nouveau placée sous l'entière responsabilité du Centre de Transfusion Sanguine de Lausanne, le Service Premiers Secours Riviera n'intervenant pas par précaution sanitaire. Fixée au lundi 11 septembre, elle aura lieu, comme à l'accoutumée, de 15h à 19h, à l'Aula de Bahyse.



Léman Rétro à fin août comme prévu

Longtemps dans l'incertitude, le comité d'organisation de Léman Rétro a finalement obtenu le feu vert des autorités cantonales et communales pour mettre sur pied, les 28, 29 et 30 août prochains, à Blonay, la 5^e édition de ce grand rassemblement qui avait attiré quelque 750 véhicules anciens de tout genre en 2019, sur le plat des Oches. « Avec près de 800 visiteurs sur le site aux heures de pointe, nous sommes dans la cible », précise Bruno Minutillo, son président, qui se dit évidemment très heureux de pouvoir offrir à nouveau ces moments de détente à la population, un peu en manque d'événements festifs cette année. Comme d'habitude, Léman Rétro ouvrira ses portes le vendredi soir, dès 18h, pour se poursuivre, avec un programme similaire dans les grandes lignes aux autres années, mais adapté aux nécessaires mesures de sécurité (contrôle de l'entrée et du flux des visiteurs, cheminements à créer au sein du périmètre, espacements dans les zones de restauration et de boissons, distance à respecter entre les stands de vente et promotionnels). Des discussions ont été menées à ce sujet avec les services concernés, mais il est d'ores et déjà acquis que les orchestres, qui composaient l'animation musicale de la manifestation, seront remplacés par un DJ, du vendredi au dimanche.

✍️ COMM'une info

📷 Laurent de Senarclens,
Blonay-Chamby, Léman Rétro



La « LEB no 5 »

Blonay-Chamby en campagne les 12 et 13 septembre

S'il a dû faire une croix sur son traditionnel rendez-vous de Pentecôte (Festival suisse de la vapeur), le Chemin de fer-musée Blonay Chamby espère pouvoir mettre sur pied sans trop de problèmes son deuxième événement-phare de l'année : « Trains de campagne », les 12 et 13 septembre prochains. A cette occasion, des trains mixtes marchandises-voyageurs, transportant des produits agricoles, circuleront durant le week-end, alors qu'une exposition, avec démonstrations de vieux tracteurs se déroulera près de la halte de Cornaux et qu'un repas du terroir, avec animation musicale, est prévu le samedi soir 12 septembre au buffet de la gare de Chaulin-Musée. Ces deux jours permettront aussi de fêter les 130 ans de la plus ancienne locomotive à vapeur de Suisse à voie métrique en état de circuler, la LEB No 5 construite en 1890 pour le Lausanne-Echallens-Bercher. Quant au marché folklorique qui devrait s'organiser à Blonay, le samedi 12 au matin, en collaboration avec son homologue veveysan, sa tenue dépendra des dates de report fixées par ce dernier pour compenser les rendez-vous manqués en raison du COVID-19.



Le Quatuor Sine Nomine

Semaine internationale de piano en sourdine

Les organisateurs de la Semaine internationale de piano ont dû se résoudre à reporter à 2022 la 31^e édition (15-23 août 2020) de ce rendez-vous lancé en 1990 par les pianistes Edith Fischer et Jorge Pepi-Alos. Le programme était séduisant, il est vrai, qui comprenait huit représentations à l'Eglise de La Chiésaz, plus le concert de clôture donné par les élèves des Masters Classes au Centre de musique Hindemith de Blonay. Autour d'Edith Fischer et Jorge Pepi-Alos, plusieurs artistes de renom - Tony Chen, Boris Bermann, Josep Colom, le Quatuor Sine Nomine - auraient dû se produire cette année pour interpréter des œuvres de Dvorak, Mozart, Chopin, Brahms, Prokofiev, Liszt, Beethoven, Bartok, Schumann. En attendant l'édition 2022, deux concerts pourraient être organisés au mois de novembre.

Programme réduit pour AstroPléiades

Rouvert depuis juin, Astropléiades proposera durant l'été des visites guidées gratuites comme d'habitude, mais la Nuit des Etoiles n'aura pas lieu cette année en raison du COVID-19. Quant à l'assemblée générale de l'association, elle a été reportée au 6 octobre,

Fêtes de Blonay : en 2022...au plus tard

Alors que le doute planait encore sur la tenue éventuelle des Fêtes de Blonay, redimensionnées, en septembre 2020, le verdict est maintenant tombé : la manifestation n'aura pas lieu cette année, comme le confirme Olivier Karlen, président du Comité d'organisation. La prochaine édition se déroulera donc, en principe, à mi-juin 2022, à moins que les discussions entamées, tant avec les autorités des deux communes qu'avec les organisateurs de la Fête au Village de St-Légier-La Chiésaz, débouchent sur la tenue de deux événements en 2021...



Olivier Karlen

Concerts de La Chiésaz : nouveau report

Après avoir déjà dû annuler son spectacle précédent « Emidy et l'esclavage », qui devait avoir lieu le dimanche 24 mai, à 17h30, l'association « Les Concerts de La Chiésaz » a encore été contrainte de reporter à une date ultérieure le concert prévu le 28 juin, « Piffari, Stadtpfeifer. Musique à 5 souffleurs ». A son programme ne figure donc plus qu'un seul rendez-vous cette année : le traditionnel concert de Noël.

MUSIC TOGETHER RIVIERA
CLASSES D'ÉVEIL MUSICAL & CORPOREL
pour les tout-petits et leurs parents !

★ NOUVEAU ★
pour les 4 ans et plus:
'Step & Sing'
avec/with Eliane



**Cours en ligne
durant ce trimestre**

VEVEY - LAUSANNE - MORGES RENSEIGNEMENTS,
COURS D'ESSAI & INSCRIPTIONS:
www.musictogetherriviera.com - 076 341 38 88

ÉVASION - « Un été sans camp Picson ?! Non, mais ça va pas la tête ?! ». C'est avec cette petite phrase carrément provocatrice que Pierrick Ramasco et Christian Bulliard, les deux responsables de l'institution, ont choisi de présenter le camp d'été 2020 de la Maison Picson, à Blonay, qui aura lieu du lundi 6 au vendredi 10 juillet.

Maison Picson : un camp...à la journée !

Plutôt que de se laisser abattre par la situation actuelle, les animatrices et animateurs de la Maison Picson ont, au contraire, décidé de passer à l'offensive afin d'offrir, malgré tout, aux jeunes filles et garçons de 9 à 13 ans, une semaine d'activités même si son concept diffère passablement des organisations précédentes. Dans le but de respecter les prescriptions cantonales, il a fallu, en effet, renoncer cette année à l'hébergement en chalet et opter pour un camp... à la journée !

Certes, les participants doivent s'inscrire pour la semaine entière. Ils auront, par contre, rendez-vous chaque matin, petit-déjeuner pris, à la Maison Picson (8h30). De là, ils se rendront sur les sites où ils pourront pratiquer, avec l'encadrement nécessaire, des activités diverses - histoire d'entretenir le suspense, Pierrick Ramasco tient volontairement à laisser planer un certain flou autour de celles-ci -. Le retour est prévu chaque jour, vers 17h.

Le thème du camp est le « chiffre 5 », comme 5 jours, 5 sens, 5 continents, 5 activités phares. Là encore, Pierrick Ramasco ne tient pas à en dire plus. Chaque participant recevra néanmoins un programme détaillé dès son inscription dûment enregistrée. Celle-ci doit parvenir à la Maison Picson pour le mercredi 1^{er} juillet au plus tard. Quant au prix du camp, il est de CHF 180.-, comprenant la prise en charge complète, l'encadrement, les activités et le repas de midi.

Inscriptions et renseignements :
021/926 82 70 ou maisonpicson@blonay.ch



 COMM'une info
 LdS

www.maisonpicson.ch



Pierrick Ramasco



LIAUDAT
SANITAIRE - TOITURE - CHAUFFAGE

- ▶ **SANITAIRE**
RÉNOVATION - TRANSFORMATION - NEUF
- ▶ **CHAUFFAGE**
MAZOUT - GAZ - BOIS - SOLAIRE
- ▶ **TOITURE**
FERBLANTERIE - ISOLATION - VELUX

design: diabolto.com

Route des Deux-Villages 59 - 1806 Saint-Légier
T. 021 943 43 11 - F. 021 943 43 20
info@liaudatsa.ch



**Pharmacie de
St-Légier-La Chiésaz**
stlegier@pharm.ch
Parking - Livraisons gratuites

 PharmOnline 

Maggy

LA DECORATION
DU SOUVENIR

LA PIERRE TOMBALE AUTREMENT

Pierre naturelle en ardoise
Gravure d'écriture manuscrite
Pour le cimetière ou un endroit propre à chacun

www.maggy.cloud souvenir@maggy.cloud
Isabelle Visinand 079 454 46 14 Florence Hunacek 079 964 49 66

RESTAURATION - Le Restaurant « Chez Dallen », dont la reprise a été actée à fin mai dernier, aurait dû rouvrir ses portes plus tôt après le départ d'André Dallenbach, mais son nouveau tenancier, Jean-Philippe Patruno, a jugé plus opportun, en raison des circonstances actuelles, d'attendre le début du mois d'août pour officialiser la réouverture de l'établissement, qui redeviendra « Le Petit ».

Jean-Philippe Patruno reprend « Le Petit »

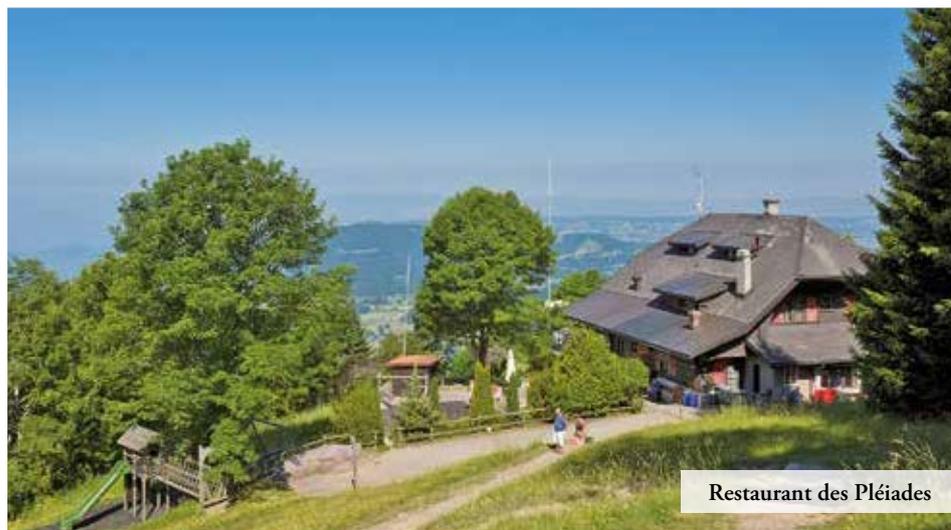
Français d'origine italienne, Jean-Philippe Patruno (49 ans) a pas mal bourlingué dans le métier avant de poser ses valises à St-Légier-La Chiésaz : après un apprentissage et des débuts professionnels à Marseille, il est parti pour Londres, où il a notamment travaillé « Chez Nico » un restaurant triplement étoilé Michelin, avant de gérer d'autres établissements pour le même patron, puis de s'envoler pour Singapour, où il a ouvert sa propre enseigne, « Deseha ». Arrivé en Suisse en 2018, il a fait encore de brefs passages à Rivaz et à Berne dans l'intervalle.

S'il a un peu allégé le décor, Jean-Philippe Patruno entend poursuivre dans la même lignée culinaire qu'André Dallenbach, en proposant à la fois des produits locaux (Limousin de St-Légier, pêche du Léman, champignons des bois alentours), des produits-maison exclusifs (pain et charcuteries) et des plats « canailles ».

✍️ COMM'une info
📷 Laurent de Senarclens



Jean-Philippe Patruno



Restaurant des Pléiades

ALTITUDE - Changement de tenancier également au Restaurant des Pléiades, propriété du MOB, Jacques Deschenaux ayant pris la responsabilité de l'établissement le 1^{er} avril pour ne l'ouvrir finalement que le 6 juin dernier, en raison du COVID-19.

Jacques Deschenaux : un restaurateur multicartes aux Pléiades

En professionnel aguerrri, Jacques Deschenaux gère désormais 5 restaurants-bars « Plein Roc » et « Alpin » aux Rochers de Naye, « La Badouxthèque » à Yvorne, « Le Quai 10 » au cœur de la gare de Montreux et, depuis peu, celui des Pléiades, en plus de son activité de traiteur, à Granges-près-Marnand (La Fourchette verte). Comment fait-il pour assumer ces multiples fonctions ? La réponse est simple : « je

m'occupe de la gestion en m'appuyant sur du personnel de haute qualité pour l'exploitation quotidienne, en ayant en permanence un œil sur chaque établissement via un contrôle hebdomadaire et en étant présent le plus souvent possible dans chacun d'entre eux ». Depuis son arrivée, le décor a subi un léger lifting (sablage des parois intérieures et extérieures), comme la carte d'ailleurs qui s'est

étoffée et propose désormais un joli choix de mets (risotto de saison, entrecôte sur plat, poisson, croûtes au fromage, röstis) basés à 95% sur des produits régionaux et suisses. Ouvert 7 jours sur 7, le restaurant a conservé les mêmes heures de service (fermeture à 18h), sauf le samedi soir où il joue les prolongations jusqu'à 21h30.

Le «1209» : nouveau départ

Changement encore au 1209, le restaurant de l'Espace régional des Pléiades, où un nouveau gérant va prendre possession des lieux dès que la Coopérative des Pléiades, qui met toute son énergie pour trouver rapidement une solution, aura déterminé son choix. Fermé depuis le 21 juin, l'établissement le restera jusqu'à nouvel ordre.

Buvette des Mossettes : réouverture en 2021

Ouverte au public depuis 2015, la buvette des Mossettes, sise entre St-Légier-La Chiésaz et Les Paccots, restera fermée durant tout l'été 2020, pour cause de changement de tenanciers. Comme le précise le Municipal st-légierin Gérald Gygli, « des contacts ont eu lieu entre les propriétaires et d'éventuels repreneurs. L'idée est de mettre en place un nouveau concept dynamique avec une carte des mets revisitée pour accueillir une plus large clientèle et dans des conditions optimales dès le 1^{er} mai 2021 ». De plus amples informations seront données à ce sujet dans les mois à venir.

500 m2 d'exposition de CARRELAGES
NOUVEAU ZI La Veyre B à St-Légier

i
idéalceramique

plus de **40** ans d'expérience
 et notre temps pour
 un choix **IDEAL!**



www.idealceramique.ch
 ZI La Veyre 12B, 1806 St-Légier, 021/943 54 92

hiDENT
Cabinet Dentaire

Le sourire est message universel

- Soins généraux pour enfants et adultes
- Hygiéniste
- Blanchiment et esthétique dentaire
- Implantologie et chirurgie orale
- Orthodontie



Rue de la Gare 1A www.hident.ch Dr Rita Oliveira
 1807 Blonay 021 / 943 54 00 Diplôme fédéral

NOUVEAU À BLONAY

Goy
Plâtrerie - Peinture



Mathieu Goy - Ch. de Vers-chez-Cottier 1A - 1807 Blonay
 079 330 53 68 - matdaron28@gmail.com

P

EBENISTERIE-MENUISERIE
PHILIPPE DUCRAUX

Maîtrise fédérale

Planchers de terrasse
Meubles et agencements sur mesure

Rte des deux villages 29, 1806 St-Légier-La Chiésaz
 Tél. 021 943 46 46 | Fax 021 943 56 56
 philippeducraux@bluewin.ch | **www.philippeducraux.ch**

Ode à nous



**Soins énergétiques
 & massage**

- Access Bars®, Reiki, Bols tibétains
- Massage, minceur, ayurvédique
- HE, aromathérapie, prénatal
- Biorésonance, Décodage Emotions
- Drainage lymphatique



Odile Beney - 1807 Blonay - www.odanous.ch - 079 256 03 00

GAUMANN

Produits personnalisés • Articles mono-usage
 Produits d'entretien & nettoyage
 Articles pour l'entretien & nettoyage
 Hygiène • Papier en gros • Fournitures diverses

Rte Industrielle 2 | Case postale 48 | 1806 St-Légier
 T +41 21 943 01 43
 F +41 21 943 01 46
 info@gaumann.ch




Lasertours

**Votre agence de voyage à St-Légier
 depuis plus de 20 ans !**

Plan Bourdin 2
 1806 St Légier la Chiésaz
 021 965 35 25



WWW.LASERTOURS.CH

m i c
m @ c

Services informatiques
+ de 20 ans à votre service !

Route des Deux-Villages 18 - ST-LÉGIER
 021 943 63 53 - contact@micmac.ch - www.micmac.ch

ACCUEIL - Valoriser le potentiel d'accueil de la station : tel est en substance l'objectif du groupe de travail à l'œuvre derrière le programme « Enjoy Les Pléiades ». Initié en 2018, le concept reprend les lignes directrices du processus mené avec succès à Vevey, La Tour-de-Peilz et Corsier-sur-Vevey en 2014, puis Villeneuve dès 2016, tout en l'adaptant aux spécificités locales.

Enjoy Les Pléiades : repenser l'attractivité



« Dès le départ, il était clair que la principale priorité concernait la signalétique », résume Stéphane Fellay, chef de projet pour l'ensemble des programmes Enjoy déployés dans la région. Un constat partagé par les représentants politiques, économiques et culturels du groupe de travail ainsi que par Montreux-Vevey Tourisme, partenaire institutionnel de la démarche.

Dans les faits, des totems flambant neufs - et trilingues - seront donc installés cet été aux points stratégiques que sont les gares de Blonay et des Pléiades ainsi qu'aux parkings des Motalles et des Pautex. « Visuellement, ces éléments ont été conçus pour prolonger le système d'orientation mis en place dans la région de Vevey et Villeneuve tout en respectant l'ADN des lieux, poursuit Stéphane Fellay. Ces quatre structures sont en outre complétées par un réseau de



Le nouveau "totem" des Pléiades

panneaux indicateurs et l'ensemble doit servir à mettre en valeur les prestataires, les points d'intérêts mais aussi les itinéraires de promenades ».

La prochaine étape d'Enjoy, pour laquelle un préavis est en préparation, prévoit quant à elle « une mise en lumière ludique, cohérente et accessible des richesses de la nature environnante ». De quoi inciter davantage de visiteurs à se rendre aux Pléiades durant la belle saison et donner envie aux indigènes de (re)découvrir un territoire à la fois proche et propice au dépaysement.

✍ Maxime Fontannaz

📍 LdS, Montreux-Vevey Tourisme

**Conception . Réalisation .
Entretien d'aménagements extérieurs**

BALSIGER
Parcs & Jardins

Ch. Denevaz 5
1806 St. Légier-La Chiésaz

Tél. 021 944 15 48
Fax. 021 944 15 32

info@balsigersarl.ch

www.balsiger-paysagiste.ch

Soham Nathalie Amaudruz
Acupuntrice, rebouteuse,
libération du péricarde

Champ Belluet 20
1807 Blonay

078 608 05 77

Ming Menn

Agréée par la plupart des caisses maladies

www.mingmenn.ch

**Chalet La Varlope
& pavillon**
« inspiring location »
pour groupes et séminaires

Fayaux, Les Pléiades
Informations :
T 079 318 75 93
www.rivieraresidence.ch

[Yobá]

GILBERT RICHOS SA
MAÎTRISE FÉDÉRALE

ROUTE DU VILLAGE 10
CASE POSTALE 189
1807 BLONAY

021 943 26 91
079 449 79 79
gilbert.richoz@bluewin.ch

ÉLECTRICITÉ ⚡ TELECOM

HISTOIRE - L'une des branches de la famille de Blonay, propriétaire du château du même nom, s'est implantée durablement en Valais dans les années 1200-1300, à Loèche et à Sion, où ses représentants ont figuré pendant trois générations parmi les officiers du siège épiscopal.

Les de Blonay en Valais



Il y a bientôt mille ans, le second fils d'Aymon de Blonay, Guillaume, né vers 1240, devenait major de Loèche. Il portait également le titre de donzel, qui est un diminutif de dominus et désigne le fils d'un noble pas encore chevalier. La famille est alors établie à Sion. Le 27 octobre 1260, Guillaume épouse Antoinette, fille d'Aymon d'Ayent, donzel et major de Loèche. Celui-ci donne en dot une forte somme d'argent et aux nouveaux époux la totalité du fief de Loèche. C'est ainsi que Guillaume de Blonay acquiert la majorie de Loèche. Celle-ci relève du prince-évêque de Sion à qui Guillaume rend hommage au palais épiscopal. Cela lui permet

l'exercice de la juridiction temporelle sur son fief, sauf pendant les mois de mai et d'octobre, au cours desquels - fait particulier - c'était le vidomme (du latin vice dominus, fonctionnaire représentant le seigneur), qui assumait la charge de juge.

A cette époque, Guillaume signe de nombreux contrats de vente avec son frère aîné Aymon. Celui-ci décède en 1281, sans laisser de descendance. Ces éléments se trouvent dans de nombreuses chartes valaisannes qui ont été mises à jour à la fin du XIX^e siècle par l'abbé Jean Gremaud. Celles-ci nous signalent que

Guillaume possède, par son appartenance à la famille de Blonay, des droits de taille (impôts) sur les hommes de Drône et de Savièse. Ce droit est vendu aux frères Pierre et Guillaume Mareschet de Conthey au mois de septembre 1294.

Le 16 octobre 1308, Guillaume doit prêter hommage au nouveau prince-évêque de Sion, Aymon II de Châtillon, qui succède à Boniface de Challant. Le major de Loèche s'engage en son nom, et en celui de ses héritiers, à payer au seigneur évêque les usages auxquels est soumise la majorie. De plus, il prête serment sur les Saints Evangiles de Dieu, promettant d'être fidèle en toutes choses au seigneur évêque, à ses successeurs, de leur procurer honneur, utilité et profit et enfin de remplir tous les devoirs qui résultent du lien féodal. Ces engagements sont confirmés dans un acte, fait à Sion le 17 novembre 1308 avec les parties concernées et devant témoins.

Guillaume meurt au début de 1315. C'est son fils aîné Casson qui hérite du fief épiscopal. Son frère, Guillaume, qui porte le même prénom que son père, meurt vers 1320 sans laisser, lui non plus, de descendance. Casson épouse en secondes noces Agnès, fille de François de Bex. Ils ont deux enfants, Marquet et Isabelle, qui ont tous les deux jouissance de la majorie de Loèche.

En 1331, Agnès, veuve de Casson de Blonay et de Guillaume Alamant, épouse Johannod de la Tour à qui elle donne un tiers de sa dot assignée sur la majorie de Loèche. Ce qui provoque l'ire de son fils Marquet, major de Loèche, qui décide d'intenter un procès à sa mère.

Isabelle de Blonay, soeur de Marquet et majeure de Loèche, meurt vers 1339 sans laisser de descendance. Son frère Marquet épouse, le 20 mai 1345, Guigonette, fille de Perronet de Noyerey, donzel, citoyen de Sion. Il est dépossédé pendant quelques années du fief de Loèche pour avoir commis « un défaut de prestation d'hommage et paiement ». Mais, en 1346, il retrouve son titre de major de Loèche, très certainement à la fin du procès avec sa mère. Marquet meurt, sans enfant, vers 1352. Avec lui s'éteint la branche des nobles de Blonay en Valais, en tant que majors de Loèche.



Chevalley Motos

Les tous nouveaux modèles 2020
de la gamme YAMAHA sont là !



Eric & Ricci se tiennent à votre disposition pour
vous donner des conseils personnalisés
et répondre à toutes vos questions.
N'attendez plus, venez faire un essai.



Chevalley Motos Sàrl • Route Industrielle 25 • 1806 St-Légier
Tél : 021 943 30 49
www.chevalley-motos.ch • yamaha@chevalley-motos.ch



Eyezen™

DESIGNED FOR A CONNECTED LIFE

RELAX AND PROTECT
YOUR EYES



ACTION
«COUP DE COUDE»
ET C'EST REPARTI AVEC
UN RABAIS SPÉCIAL DE
10%
(validité 30 août 2020, non cumulable
avec d'autres offres ou forfaits)

ART OPTIQUE
ST-LÉGIER

P. GRANDJEAN / M. JACOT
Plan Bourdin 2 1806 St-Légier
www.artoptiquestlegier.ch Tél. 021/943 40 20
contact@artoptiquestlegier.ch

Pour tous les goûts et tous les budgets.

Soyez les bienvenus.



Daihatsu (Service) – DFSK – Kia – Mitsubishi – Subaru – Suzuki – Toyota



Emil Frey SA, Centre Automobile St-Légier
Z.I. du Rio Gredon, Rte Industrielle 10, 1806 St-Légier
021 943 09 09, www.emil-frey.ch/st-legier



TOI. TA CITROËN. ET LE CONFORT DÈS LE DÉPART.

Plus que le but, c'est le chemin qui compte: à bord d'une Citroën, tout trajet est une expérience agréable. Ceci grâce à des options parfaitement adaptées au conducteur et à ses passagers.

Informations détaillées sur notre éventail de modèles et nos offres actuelles sur www.citroen.ch

INSPIRED BY YOU

GARAGE du MONT
Pèlerin
SA ESPRIT DE FAMILLE DEPUIS 1971

Garage du Mont-Pèlerin SA
Rte Industrielle 15
1806 St-Légier – La Chiésaz
Tél. 021 943 32 32
www.garagemontpelerin.ch